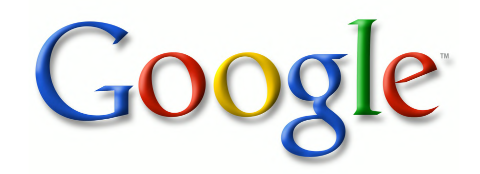
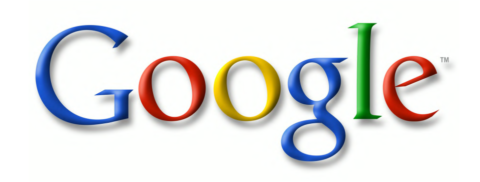




Procès de P. J. Whelan ... pour le meurtre de L'Hon. T. D'Arcy McGee 1868

PROCÈS

DE

PATRICK JAMES WHELAN

CONDAMNÉ À MORT POUR LE MEURTRE DE

L'HON. THOMAS D'ARCY McGEE,

LE 15 SEPTEMBRE 1868

Rapport spécial du " Journal de Québec."

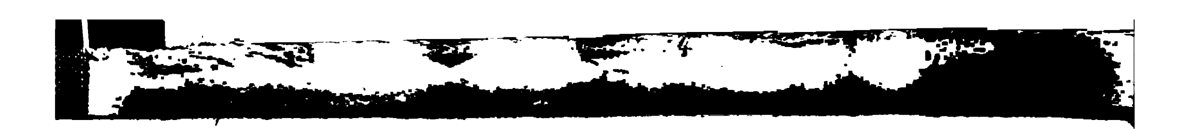
QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ, ÉDITEUR
1868

Bt from Duckworth.

PROCÈS WHELAN

Le sept avril mil huit cent soixante-et-huit sera longtemps inscrit en caractères sanglants dans nos annales parlementaires. Cette date apparaîtra à travers un voile funèbre et rappellera le souvenir d'un crime épouvantable, qui a enlevé au parlement canadien son plus brillant orateur et à notre pays un écrivain dont le nom était avantageusement connu, même en Angleterre et aux Etats-Unis. Il est donc bien naturel que l'on veuille connaître tout ce qui se rattache à ce meurtre qui a plongé tout le Canada dans le deuil et mis à néant tant de belles espérances, tant de promesses de gloire : les moyens que la justice a employés pour atteindre le coupable et le punir au nom de la société et de l'humanité outragées.

Cette pensée et l'intérêt avec lequel le public a suivi les développements de cette cause célèbre, nous ont engagés à réunir sous forme de brochure les comptes-rendus des séances du procès Whelan. Ils ont été rédigés avec beaucoup de soin par notre correspondant d'Outaouais et nous avons lieu de les croire très-fidèles et très-complets.—*Ed. du Journal de Québec.*



AVANT-PROPOS

Les pages qui suivent contiennent un historique complet du procès de PATRICK JAMES WHELAN, condamné à mort pour le meurtre de l'honorable Thomas D'Arcy McGee.

Les lettres qui forment ce volume ont été écrites jour par jour, ou plutôt chaque nuit, après la séance de la cour. Ayant eu à rapporter et traduire, dans l'espace de quinze ou vingt heures, la valeur, en moyenne, de cinq colonnes du *Journal de Québec*, j'ai quelque droit, ce me semble, à l'indulgence du lecteur pour les négligences de style qu'il rencontrera nécessairement. Cette *cause célèbre* formera une des pages les plus sombres, mais aussi les plus intéressantes de l'histoire du Canada. La poursuite et la défense ont rivalisé de sagacité et de talent. Justice a été faite à la société et à la mémoire de l'homme illustre que le Canada pleure. Pour ces deux considérations, j'ose espérer que mon travail sera bien accueilli du public.

LE RAPPORTEUR.

Ottawa, le 16 septembre 1868.

PREMIER JOUR.

Ottawa, le 7 septembre, 9 h. A. M.

Une affluence considérable se presse aux abords de la cour et l'on voit, aux conversations animées, que Whelan est le sujet de vives préoccupations. Douze ou quinze rapporteurs sont entassés dans la petite galerie dont je vous ai parlé l'autre jour. J'y remarque deux sténographes envoyés par la presse associée de Montréal, et les rapporteurs ordinaires du *Leader* et du *Globe* de Toronto.

Son Honneur le maire d'Ottawa, le col. Gray, M. P., M. Macfarlane, M. P., le col. Coffin et sa dame, M. J. Currier, M. P., F. Burton, M. P., et plusieurs notabilités de la ville sont admises dans l'enceinte réservée au barreau. Le frère de Whelan et le frère du témoin Buckley me sont signalés dans l'auditoire. Il est de plus en plus déplorable qu'on n'ait pas songé à avoir une salle plus grande pour la circonstance, mais il paraît que l'hon. premier d'Ontario a tenu, jusqu'au bout, à son idée de faire conduire l'affaire Whelan en tous points comme le cas le plus ordinaire. Le public est décidément d'un autre avis.

MM. Hillyard Cameron, Mathew C. Cameron, Kenneth McKenzie, J. O'Farrell, P. J. Buckley, avocats et conseils de la défense, sont assis à l'extrémité de la table en fer-à-cheval réservée au barreau, et, au commencement de la séance, semblent tenir un caucus très-animé. Son Honneur le juge Richards prend le fauteuil à 9 heures et demie et Whelan est aussitôt amené. Sa tenue est aussi soignée que le premier jour, seulement il est très-pâle. A l'appel des témoins, le frère de l'hon. T. D. McGee et Alexander J. Turner ont répondu. Whelan me paraît excessivement agité, et son agitation nerveuse est surtout manifeste lorsque le greffier de la cour l'interpelle. A l'appel des jurés, il regarde successivement chacun d'eux avec un air que j'appel-

lerai poliment " une grande assurance, " pour ne pas dire " effronterie. " Un des jurés, nommé J. Sparks, est récusé par la défense, parce que, le lendemain du meurtre, il aurait dit, devant témoins, que " si lui, J. Sparks, faisait partie du jury, *Whelan était sûr d'être pendu ?* "

Plusieurs autres questions s'élèvent à propos des jurés dont, vu l'heure avancée, (11 h. 25,) je ne pourrai vous donner la liste que demain.

La femme de Whelan entre à la cour. C'est une personne âgée, que l'on pourrait aisément prendre pour la mère du prisonnier.

Au moment où je ferme ma lettre, il vient de s'élever une difficulté au sujet d'un juré nommé Geo. Kavanagh. Il paraît que ce juré aurait dit que, "d'après les rapports des journaux, Whelan était coupable, " et la défense veut le récuser pour cette cause.

M. O'Reilly prétend que ce n'est pas sa propre opinion que ce juré a exprimée, mais qu'il n'a fait que répéter celle des journaux.

Je vous donnerai demain la suite de cet incident.

—

Ottawa, le 7 sept., midi.

Son Honneur le juge Richards donne sa décision en faveur de la poursuite, en ce qui concerne le juré Geo. Kavanagh, après quoi le jury est assermenté; en voici la liste :

William Purdy,	Wm. Morgan,
Thomas Weatherby,	Robert W. Brown,
John Eccles,	John Wilson,
Matthew Heron,	Wm. Gambie,
George Kavanagh,	Robert McDaniel,
Benj. Hodgins,	Samuel Conn.

M. J. O'Reilly adresse alors la parole aux jurés. Son discours, qui n'a duré qu'une petite demi-heure, peut être facilement résumé, vu qu'il ne contient aucun détail ignoré du public. Patrick J. Whelan est accusé d'avoir volontairement et malicieusement assassiné l'hon. T. D. McGee, dans la nuit du 6 au 7 avril dernier. M. O'Reilly explique aux jurés la nature de ce crime, aux yeux de la loi, et il en fait ressortir tout l'odieux, puis il leur indique leurs devoirs envers l'accusé lorsqu'ils auront entendu tous les témoignages. Enfin, il leur remet en mémoire les détails des principaux faits: M. McGee quittant la Chambre des Communes entre 1 heure et demie et 2 heures du matin, accompagné de M. MacFarlane, M. P., puis de P. Buckley et, vers 2 heures et demie, assassiné à la porte de la " Toronto House " .... En deux mots, M. O'Reilly fait du meurtre un historique aussi court mais aussi précis que possible.

Vers midi et demi, les témoins sont assermentés.

Paul Fréchette, étant assermenté et interrogé par M. J. O'Reilly, répond :

J'étais en cette ville le 6 avril dernier, employé au bureau de poste de la Chambre des Communes. Je me rappelle très-bien que, ce même jour, la chambre des communes s'est ajournée vers 2h. 15m. ou 2h. 20m. du matin ; j'étais de service à cette heure. En sortant, j'ai aperçu, à quelque distance devant moi, M. McGee, accompagné de M. MacFarlane ; il faisait un beau clair de lune. M. McGee est sorti du carré des bâtisses publiques par la barrière qui donne sur la rue Metcalfe. J'ai vu MM. McGee et MacFarlane au coin des rues Metcalfe et Sparks, où ils se sont séparés. Je descendis la rue Metcalfe jusqu'à la rue Queen où se trouvait ma maison de pension. M. MacFarlane se dirigea du côté de l'hôtel Russell et M. McGee traversa la rue Sparks, pour prendre le trottoir qui conduit jusqu'à la " Toronto House. " (Ici, M. Geo. H. Perry, A. P., montre un plan des rues mentionnées par le témoin et décrit le trajet de M. McGee.) M. Fréchette continue : Au coin des rues Sparks et Metcalfe, M. McGee a été rejoint un instant par P. Buckley, mais il a descendu seul la rue Sparks. Je pensionnais chez Mme Robitaille, dont la maison est située du côté Sud de la rue Queen. J'ai entendu un coup de feu environ 7 ou 8 minutes après avoir quitté la chambre des communes. Lorsque M. McGee et Buckley se sont quittés, j'ai entendu ce dernier dire : " *good night, M. McGee,* " et celui-ci a répondu : " *good morning.* "

J'ai entendu le coup de feu au moment où je me trouvais vis-à-vis la maison qui avoisine celle de Mme. Robitaille. M. McGee aurait pu, d'après les distances, avoir, à ce moment, le temps de se rendre à sa maison de pension, la " Toronto House. " Lorsque j'ai perdu de vue M. McGee, au coin des rues Metcalfe et Sparks, il était en bonne santé et, depuis, je ne l'ai jamais revu, ni vivant ni mort.

Interrogé par M. H. Cameron : — J'ai quitté la Chambre des Communes à 2 heures 20 minutes du matin. Quelques membres du parlement allaient et venaient dans le vestibule qui fait face au bureau de poste. Je n'ai remarqué personne der-



rière moi, lorsque je descendais la rue Metcalfe. Les deux frères Buckley étaient immédiatement en avant de moi. MM. McGee et MacFarlane ont pris le trottoir qui longe le restaurant dit " The Queen. " M. MacFarlane a quitté M. McGee au côté nord de la rue Sparks. Je suis entré dans la rue Metcalfe en prenant le même trottoir que MM. McGee et MacFarlane. J'ai perdu de vue les frères Buckley et Bryce au coin des rues Queen et Metcalfe. M. McGee avait une canne. J'étais rendu à ma maison de pension lorsque j'ai entendu le coup de feu. Il faisait clair de lune et je voyais à une grande distance devant moi. Je n'ai aperçu personne dans la direction que M. McGee a prise. J'ai entendu le coup de feu sept ou huit minutes après avoir quitté la Chambre des Communes.

William Trotter, (âgé de 12 à 13 ans,) est assermenté.

Son Honneur le juge Richards lui demande s'il connaît la valeur d'un serment. Malgré sa réponse affirmative, Son Honneur lui donne quelques explications, après quoi, interrogé par M. J. O'Reilly, l'enfant répond :

Je suis le fils de Madame Trotter. M. McGee pensionnait chez nous. J'étais employé, à cette époque, comme page à la Chambre des Communes. J'ai quitté les bâtisses du parlement 5 minutes après l'ajournement de la chambre. J'étais avec M. W. Ross, un des employés du bureau de M. W. B. Lindsay, et avec J. Connell et J. Kennedy, tous deux pages. Je suis sorti par la porte de l'ouest et je me suis rendu à la maison en suivant le côté gauche de la rue O'Connor. Au moment où je passais devant la bâtisse du département des Travaux Publics, j'ai entendu un coup de feu. J'ai cru que quelqu'un s'amusait à tirer sur les corbeaux. J'ai descendu seul la rue O'Connor : Kennedy et Connell demeuraient dans la rue Wellington. En arrivant dans la rue Sparks, je vis quelque chose de noir à notre porte ; j'ai cru que c'était un chien de Terreneuve. L'objet noir ne se trouvait pas à plus d'un pied de la porte. J'aperçus une lumière dans le passage ; la porte était fermée. Je me rendis au bureau du *Times* qui se trouve du côté de la rue opposé à notre maison. Sans être certain de ce qu'il y avait à notre porte, je dis aux employés du *Times* qu'il y avait un homme couché sur le trottoir vis-à-vis notre maison. Le Dr. Robitaille et les autres pensionnaires étaient à la porte. J'aperçus alors M. McGee et je le reconnus. Il était étendu la face contre le trottoir et semblait mort. Je ne sais pas qui a relevé le cadavre.

Interrogé par M. H. Cameron :—Je n'ai aucune idée du temps qu'il faut pour se rendre du département des Travaux Publics au coin de la rue Sparks. Je n'ai pas vu autre chose que l'objet noir à la porte de notre maison. Je ne rencontrai personne en quittant Kennedy et Connell. Lorsque j'ai entendu le coup de feu, je ne pouvais pas voir dans la rue O'Connor. En entrant dans la rue Sparks, j'ai cru apercevoir des personnes qui se dirigeaient vers l'hôtel Russell, mais je ne pouvais distinguer les couleurs de leurs coiffures du coin des rues Sparks et O'Connor. Je ne savais pas que c'était M. McGee qui était étendu sur le trottoir.

Mary Ann Trotter, étant assermentée et interrogée par M. J. O'Reilly, dit :—

Je réside dans la rue Sparks où je tiens une maison de pension et un *saloon*, dans le bloc appartenant à M. G. E. Desbarats.

En revenant des rues Sparks et O'Connor, il y a trois entrées pour pénétrer dans ma maison. M. McGee avait l'habitude d'entrer par la porte qui avoisine celle de la *bar* ou *saloon*. Il n'y avait pas tout à fait un mois que M. McGee pensionnait avec moi lorsqu'il a été assassiné. Il partit pour la Chambre des Communes entre 7 et 8 heures du soir, emportant avec lui quelques papiers ; il était en bonne santé. J'avais plusieurs autres pensionnaires, outre M. McGee. Ce soir-là, je suis restée dans la salle à manger jusqu'à l'ajournement de la Chambre. Je ne saurais dire lequel des pensionnaires est rentré le premier ; je sais que le Dr. Robitaille était dans sa chambre. J'ai entendu des pas précipités vis-à-vis la fenêtre de la salle à manger. C'était peut-être le pas de mon fils. Le bruit que j'ai entendu à la porte n'était pas fort ; c'était une espèce de frottement. J'ouvris la porte de la salle à manger pour me rendre dans le passage. Alors le bruit dont je viens de parler cessa ; j'entrouvris la porte du passage pour faire entrer mon fils, mais personne ne se présenta. J'écoutai un instant et tout-à-coup une sorte d'éclair m'éblouit, puis je sentis une odeur de poudre. Je crus que c'était un " pétard " avec lequel les enfants s'amusent. Je rentrai dans la salle à manger et, peu de temps après, je

retournai à la porte du passage pour voir si mon fils arrivait, et j'aperçus un homme étendu sur le trottoir. Je montai avertir le Dr. Robitaille et quelques autres des pensionnaires ; ils descendirent et nous pûmes tous apercevoir, à la porte, M. McGee mort et baigné dans son sang.

Je connais le prisonnier. Je l'ai vu, avec Bryce, quelques jours avant le meurtre. Ils prirent chacun un verre de vin et s'en allèrent. Deux ou trois jours avant le meurtre, Whelan revint seul ; il entra par le passage qui avoisine la salle à manger. J'ouvris la porte de la salle à manger pour voir qui était là et j'aperçus le prisonnier.

Il me demanda, en premier lieu, un verre de vin ; puis une plume et de l'encre qui se trouvaient sur la table de la salle à manger ; je lui refusai la plume et l'encre ; il me demanda un crayon ; je lui refusai également. Il prit un autre verre de vin et partit ; il était *onze* heures du soir.

Interrogé par M. H. Cameron :—Lorsque Bryce et Whelan vinrent chez moi, Whelan était sobre.—La première fois que j'ai ouvert la porte, le soir du meurtre, je n'ai rien entendu. La porte du passage a un verrou qui ne peut être ouvert avec un passe-partout (*latch-key*). Je ne saurais dire si le verrou était mis.—Après le coup de feu, je n'ai entendu ni pas, ni cris. La première fois, je n'avais pas ouvert la porte suffisamment pour voir dans la rue.

Interrogée de nouveau par M. J. O'Reilly : —Lorsque je suis allée à la porte du passage, l'autre porte de la maison et celle de la buvette (*bar*,) étaient fermées.

Ici, M. Geo. H. Perry, A. P., fait voir, sur un plan, que les détails topographiques donnés par le témoin sont exacts.

Michael MACARTHY, étant assermenté, et interrogé par M. J. O'Reilly, répond :— Je fais le service de messager-en-chef, dans la salle des séances de la Chambre des Communes, et j'étais de service le 6 avril dernier. Après l'ajournement de la chambre je sortis par la porte ouest et me rendis à la rue Wellington que je suivis jusqu'à l'Eglise écossaise. Je demeure dans la rue Sparks, porte voisine de M. Skead. Je n'ai entendu aucun bruit ni vu ou rencontré personne en me rendant chez moi.

Le Dr. McGILLIVRAY, étant assermenté, et interrogé par M. J. O'Reilly, répond :—

Le 7 avril, entre 3 et 4 heures du matin, je fus appelé chez Mme Trotter où je me rendis en toute hâte. Je trouvai M. McGee couché obliquement sur le trottoir. Je remarquai une longue et large trace de sang qui partait des marches de la porte et suivait le trottoir, en descendant. Le corps était encore chaud et le sang paraissait tout frais, mais la vie était éteinte. L'examen du corps a été fait par le coronaire. J'ai trouvé, à deux pouces du bord de la porte, une balle qui y avait pénétré obliquement. Un passe-partout était à moitié entré dans la serrure. Sur le seuil de la porte, j'ai ramassé un cigarre et une dent. J'ai fait l'autopsie, assisté du Dr. Wolf.

Le Dr. VAN CORTLAND, coronaire, dit : je suis coronaire de la cité, et chirurgien de profession. Dans la matinée du 7 avril dernier, je fus appelé pour faire une enquête sur le corps de M. McGee. Je constatai une blessure faite par une arme à feu, la mort avait été instantanée. Le Dr. McGillivray me remit la balle que j'ai moi-même remise à l'agent de police secrète, O'Neill.

M. MACFARLANE, M. P., étant assermenté et interrogé par M. J. O'Reilly, répond :—

Je connaissais M. McGee; il représentait Montréal Ouest, à la Chambre des Communes.

Le 6 avril au soir, il fit un discours au sujet de la mission du Dr. Tupper.

Il commença à parler entre onze heures et minuit, et parla pendant deux heures.

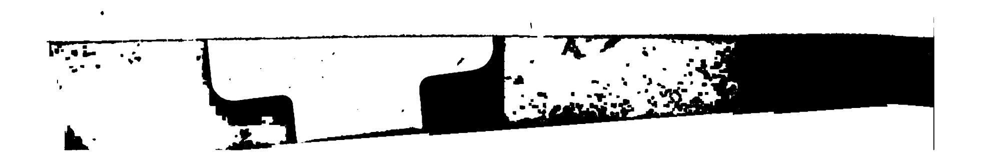
La chambre s'ajourna environ à 2 heures et 8 minutes. Je quittai le parlement avec M. McGee. MM. Cartier et Galt sortirent par le passage est et nous par le passage ouest, nous sortîmes par la porte principale. M. McGee me donnait le bras et nous descendimes la rue Metcalfe.

Je quittai M. McGee au coin des rues Sparks et Metcalfe. Au moment où je passais près de la banque d'Ontario, j'ai vu Buckley traverser la rue. MM. Cartier et Galt se trouvaient alors au coin opposé.

Après avoir quitté M. McGee, j'ai aperçu Buckley qui lui parlait au coin du magasin des MM. Hunton.

A l'entrée du pont des Sapeurs j'ai vu M. J. N. Lapum, M. P., mais je n'ai vu aucune autre personne. C'est seulement le lendemain, à huit heures moins un quart, que j'ai vu son cadavre. En sortant de la chambre des communes je n'ai remarqué personne que des messagers.

Je n'ai vu personne se dirigeant à l'est



ou à l'ouest, ni en sortant du parlement, ni dans la rue Metcalfe.

Avant de sortir des bâtisses du parlement, Sir John A. McDonald me proposa de descendre à la buvette, où nous prîmes un cigarre ; mais cela ne dura pas plus de trois minutes.

Le Dr. McGillivray, examiné de nouveau, dit :

Je crois que M. McGee a été tué d'un coup de pistolet.

John Rogers, étant assermenté et interrogé par M. J. O'Reilly, répond :

Je suis employé à l'imprimerie du *Times*. Je me rappelle très-bien la nuit du 6 au 7 avril. J'ai entendu le coup de feu et le jeune Trotter vint nous dire qu'il y avait un homme étendu devant la porte de la " Toronto House. " Je descendis, traversai la rue et trouvai une foule de monde assemblé près de la maison Trotter et j'aperçus M. McGee mort. On m'envoya chercher le docteur McGillivray que je ramenai avec moi.

J. B. Lacroix, étant assermenté et interrogé par M. J. O'Reilly, répond :—

Je suis d'Ottawa et, au printemps dernier, je demeurais dans la rue des Sœurs Grises. Le 6, j'avais affaire à me rendre sur les " flats. " Je partis le soir et me mis en route, pour revenir, vers 1h. 30m. A. M. Je revins par la rue Wellington, et je traversai la première rue après le pont ; puis je m'en allai tout droit chez nous. En arrivant aux bâtisses publiques, j'ai traversé la première rue à droite et je suis arrivé dans une autre rue, où il y a une clôture, pour un bout, du côté gauche ; il n'y a pas de maisons de ce côté-là, à l'entrée de la rue. Quand je suis arrivé à la clôture, j'ai vu venir de mon côté un homme habillé de noir avec un chapeau de castor sur la tête. Il s'est rendu jusqu'à la porte qui se trouve vis-à-vis un poteau du télégraphe. Il pouvait être à 12 ou 15 verges de moi lorsque je l'ai vu. J'ai vu une autre personne à 7 ou 8 verges de la première et marchant dans la même direction. C'était un homme qui avait un pantalon grisâtre, une veste noire et un habit court. Il suivait la première personne du même côté de la rue. La première personne semblait vouloir ouvrir la porte vis-à-vis le poteau du télégraphe : puis j'ai entendu un coup de pistolet. La première personne avait le visage tourné vers la porte ; l'autre arriva derrière elle, leva le bras, le coup partit ; la première personne tomba sur le trottoir, la tête la première vers la porte.

Ensuite, celui qui avait tiré, s'en retourna par le même chemin ; il y a deux poteaux sur le côté de la rue ; en dévirant, il s'est frappé sur l'un de ces poteaux et je l'ai entendu crier : " Jesus ! " Il est ensuite remonté sur le trottoir et il est entré par une barrière. J'étais près d'une maison de brique qui se trouve au bout de la clôture. La maison de brique est plus près du Pont des Sapeurs que des " Chaudières. " C'est après avoir tiré le coup que le second homme s'est déviré de mon côté, et s'est frappé contre le poteau. J'arrivais près de la maison de brique quand le coup a été fait et que je l'ai vu ; je me suis en allé tout droit chez nous ; j'avais peur d'aller regarder l'homme qui était tombé. J'étais dans la porte de la maison de brique lorsque l'homme qui a tiré le coup s'est en allé, et pendant qu'il s'éloignait, j'ai très-bien pu distinguer son visage. Je ne sais pas s'il m'a vu, mais je pense que non.

Je l'ai vu plus tard dans l'office de la prison, et alors il avait une culotte blanche, un habit et une veste noirs. Je le reconnais bien : « C'EST LE PRISONNIER ! » Je n'ai parlé à personne de ce que j'avais vu, parce que je ne savais pas si l'homme était mort. Le lendemain, j'ai déménagé pour aller demeurer sur les " flats " près du petit pont qui traverse le " Crique " ; puis je suis allé travailler chez M. Harris, près du pont des Chaudières.

Ensuite je suis monté au " Rapide des Chênes " pour avoir de l'ouvrage et j'y ai travaillé ; mais on est venu m'ôter de là. C'est un *policeman* et un monsieur qui sont venus me chercher et m'ont emmené en ville.

Je crois que c'est devant un magistrat qu'ils m'ont mené ; puis ils m'ont enfermé à la prison où je reste depuis. J'ai paru devant un magistrat : la première fois, on m'a arrêté dans mon lit à la maison que j'occupais sur les " flats " ; la seconde fois, c'est-à-dire quatre ou cinq jours après, on m'a arrêté dans le chantier de M. Reddy, au Rapide des Chênes.

Je ne m'attendais pas à recevoir quelque chose ni la première, ni la deuxième fois qu'on m'a arrêté. Je n'avais jamais vu le prisonnier avant le coup. Je l'ai vu le soir du coup et, plus tard, en prison où je l'ai montré sitôt que je l'ai aperçu. Je ne l'ai pas vu entre ces deux fois-là. J'ai déménagé le lendemain du meurtre. J'ai vu le shérif une couple de fois à la prison. La fois que j'ai reconnu le prisonnier parmi

12 à 15 autres, le schérif était là. Je n'ai eu aucune difficulté à reconnaître le prisonnier.

Interrogé par M. H. Cameron.

Il y avait 8 ou 10 jours que j'étais à Ottawa, avant le soir du meurtre. Je venais de Rigaud. Je demeurais avec mon beau-frère et d'autres étrangers. J'avais une chambre pour ma femme et moi. J'étais venu auparavant à Ottawa ; je connais la ville depuis 16 ans et j'y viens chaque année. Le jour du meurtre, je partis seul, dans l'après-midi, pour me rendre sur les " flats, " afin de trouver une maison à louer. Je parlai à plusieurs personnes dans la journée, mais je ne les connais pas, sauf un de mes oncles, et je ne pourrais pas dire leurs noms. Je partis dans l'après-midi ; je dînai à la maison avant de partir et depuis ce temps-là jusqu'à 1h. 30m. du matin, j'ai cherché une maison et en même temps de l'ouvrage. Je ne me rappelle pas les noms des personnes auxquelles je me suis adressé pour une maison, mais je suis allé demander de l'ouvrage chez M. Baldwin et chez M. Eddy. Je me rappelle que j'ai passé devant chez mon oncle à qui j'ai demandé l'heure. Il m'a dit qu'il était 1h. ou 1h. 30m., A. M.

En arrivant près de la première des bâtisses publiques, j'ai vu des hommes près de cette bâtisse. Mais au coin de la rue où est la maison de brique dont j'ai parlé, je n'ai aperçu personne avant d'arriver à cette maison de brique. J'ai vu le prisonnier à 7 ou 8 verges du coin de la rue. Il avait un casque noir et l'autre homme avait un chapeau noir. Quand j'ai entendu le coup, je me suis caché dans la porte de la maison de brique, et j'ai vu le prisonnier passer à 14 ou 15 verges. Je n'ai jamais vu la figure de l'homme qui a été tué. Quand je l'ai passé, je n'ai pas vu sa figure. Lorsque je me suis caché, j'avais le dos tourné vers la porte de la maison de brique et je regardais de l'autre côté de la rue. J'étais à 10 ou 11 verges des deux hommes lorsque je les ai vus. Avant de tirer le coup, l'homme a marché bien vite; mais il ne courait pas. Après le coup, il s'est déviré de mon côté et lorsqu'il est remonté sur le trottoir il s'est encore reviré, et il était alors à 9 ou 10 verges de moi. Je n'ai pas eu d'autre occasion de voir sa figure. La barrière par laquelle il s'est sauvé est du côté opposé où je me trouvais. J'avais trop peur pour aller voir l'homme qui a reçu le coup. Il est tombé sur le côté, vers la porte. Quand j'ai regardé, je n'ai pas vu là si la porte s'ouvrait. Je suis parti pour retourner à la maison et près de la cathédrale j'ai rencontré un nommé Parent, mais pas de voitures. Je ne connais pas l'hôtel Russell. Quand je suis arrivé chez nous, je n'ai rien dit aux gens de la maison. La première fois que j'ai parlé de l'affaire, à quelqu'un, c'est le mercredi (8 avril,) que j'en ai parlé à M. Lapierre.

Je ne me rappelle pas quand j'ai entendu parler de la récompense offerte, mais j'ai entendu dire qu'on en avait offert une. Je ne sais pas si c'est une grosse ou une petite récompense. J'ai parlé de M. McGee à M. Lapierre ; mais je ne puis bonnement dire si c'était le mercredi ou le jeudi : je crois que c'était le mercredi. Je ne me rappelle pas que Lapierre m'ait parlé de la récompense. Il m'a dit que c'était bien de valeur, que le pauvre homme eût été tué. Je lui ai dit que j'avais eu bien peur. Je ne me rappelle pas que Lapierre m'ait dit comment M. McGee était mort. Moi, je lui ai dit que j'avais entendu un coup de pistolet, mais je ne lui ai pas parlé de ce que j'avais vu. J'en ai parlé à un *policeman* qui s'appelle, je crois, Pinard. Je ne me rappelle pas avoir dit à Lévêque et à Barnabé que j'avais vu tirer le coup. J'ai dit que je l'avais entendu, mais peut-êt' ben je leur ai dit aussi que je l'avais vu : je ne me rappelle pas. J'ai dit à Lapierre que j'avais entendu le coup et que j'avais eu peur. Quant à Pinard, j'ai pu lui dire que j'avais vu tirer le coup, je ne suis pas sûr. J'ai vu Pinard à la maison où je demeure sur les "flats" ; on n'a pas eu d'autre conversation à ce sujet en s'en allant. On s'est arrêté près de la place où l'homme avait été tué. Je ne me rappelle pas quand on m'a emmené en prison ; mais c'était un samedi, et on m'a fait monter dans le " colidor " en haut. J'ai vu le prisonnier dans une cellule en haut. Il était en manches de chemises ; j'ai bien remarqué cela. On ne m'a pas dit que c'était le prisonnier ; il était seul dans sa cellule. Je n'ai jamais dit que je ne pourrais pas le reconnaître. J'ai dit qu'il m'était difficile de le reconnaître parce qu'il n'était pas habillé pareil comme le soir du meurtre. Un homme d'un certain âge, peut-êt' ben M. Powell, m'a dit de regarder dans les cellules ; puis il m'a emmené en dehors et m'a demandé si le prisonnier était là. J'ai dit que c'était difficile de le reconnaître à moitié habillé.



C'était après l'avoir vu dans sa cellule que j'ai dit ça.

Je l'ai revu vers midi : il était alors habillé comme le soir du meurtre, et je l'ai reconnu par son marcher et son apparence. J'ai dit que c'était difficile de le reconnaître quand il était à moitié habillé, parce que j'avais peur de dire que c'était lui. Je connais Cosgrove, de Buckingham, et Patrick Kane et Richard Kane, de Grenville ; je connais peut-êt' ben Henri Daoust et Olivier Latour, de Hull. Je n'ai jamais parlé à un nommé Brown, dans la prison ; je ne le connais pas. Je n'ai jamais dit à personne que je comptais sur une récompense.

Examiné de nouveau par M. J. O'Reilly :—

Je n'ai pas été informer aucun magistrat, de moi-même. Je ne me suis pas donné de trouble par rapport à la récompense. C'est Pinard qui m'a emmené devant le magistrat.

Avant de voir le prisonnier, je me rappelais bien l'habillement qu'il portait le soir du meurtre. Quand on m'a emmené à la prison, j'ai bien reconnu le prisonnier. Les personnes qui m'ont emmené ne m'ont pas dit pourquoi c'était. Quand j'ai demandé qu'on fit habiller le prisonnier comme il était le soir du meurtre, c'était pour ma propre satisfaction et afin de pouvoir parler en conscience. On m'a fait voir le prisonnier deux fois, et la troisième fois on m'a enfermé dans la prison. Le lundi, j'ai vu l'homme de qui j'ai eu une maison sur les " flats. " Il se nomme Lafleur. Il m'a dit que je pourrais avoir la maison ce jour-là, et le même jour j'ai traversé à Hull. Les hommes commencent à travailler dans les moulins à minuit. Je n'ai pas dit à Lapierre tout ce que j'avais vu. Quand Pinard est venu me chercher, je lui ai montré comment l'homme était tombé.

Sir Geo. E. CARTIER, bart., étant assermenté, dit :—

Je me rappelle que le 7 avril, la Chambre s'est ajournée entre une heure et deux heures du matin. Je vis M. McGee dans la garde-robe. Il me demanda si j'allais à la maison. Je lui dis que j'attendais M. Galt qui était en bas. En quittant les bâtisses, j'ai perdu M. McGee de vue. Nous marchions vite, M. Galt et moi, nous dirigeant par le côté droit de la rue Metcalfe. Il y avait quelques personnes en avant de nous. Elles marchaient lentement et nous ralentîmes le pas, afin de ne pas être entendus, parce que j'avais quelque chose de particulier à dire à M. Galt. Je m'arrêtai, avec M. Galt, deux ou trois minutes, au coin des rues Sparks et Metcalfe ; puis je le quittai et me rendis, en marchant vite, à ma résidence rue Maria. En descendant la rue Metcalfe, j'ai passé devant les écuries de Buckley. Les personnes que nous avions rencontrées m'ont semblé, presque toutes descendre la rue Metcalfe, du côté droit.

—

Le témoin Starr est alors appelé, mais n'est pas examiné. La cour s'ajourne à 6 heures 15 minutes jusqu'à demain 9 heures. Le jury est enfermé.

—

Dans la soirée, la déposition de Lacroix donne lieu à beaucoup de commentaires. Cette déposition a été faite en français et traduite verbalement, à mesure, par M. G. H. Macaulay. Je vous l'envoie aussi complète que possible. On a beaucoup remarqué la précision avec laquelle le témoin a décrit la manière dont M. McGee était tombé : il a tout indiqué très-fidèlement par des gestes.

On dit que la défense espère prouver de bien vilaines choses sur les antécédents de Lacroix, et affaiblir, par là, son témoignage. Encore une rumeur dont il faut se défier.

Dans l'après-midi, Sir John A. MacDonald et l'hon. Wm. McDougall étaient à la cour.

—

DEUXIÈME JOUR.

Ottawa, le 8 septembre 1868,

8 h. du soir.

Comme tout le monde le prévoyait, la séance d'aujourd'hui a été excessivement occupée. Je commence par donner place, —sous toutes réserves,—à deux rumeurs qui m'ont été répétées par plus de vingt personnes dans le cours de la journée. La première de ces rumeurs dit que P. Buckley et Doyle seront mis en accusation demain pour conspiration en vue du meurtre. (*Indicted for conspiracy to murder*).

La seconde rumeur prétend que le témoignage de madame Trotter sera l'objet d'un examen spécial de la poursuite.

Que vos lecteurs aient bien soin de prendre ces deux rumeurs pour ce qu'elles valent à Ottawa. Elles sont répétées par tout le monde ici. Ce qu'elles valent, je n'en sais rien et n'en veux rien savoir qu'avec le temps et la preuve.

Et, sur ce, je commence à vous donner un rapport complet des témoignages rendus depuis ce matin, à 9 h.

John JORDAN, agent de police, assermenté, dit :—

J'appartiens à la police de la cité. J'étais de service durant la nuit du 6 au 7 avril dernier, à l'Hôtel-de-Ville. C'était un lundi.

L'Hôtel-de-Ville est situé en arrière de l'hôtel Russell. A 2 h. 10 m., je passai près de l'hôtel Russell et traversai le Pont des Sapeurs, pour me rendre à la rue Sussex, où j'épiais quelques personnes. Je ne rencontrai personne, sauf quelqu'un au coin de l'hôtel Russell.

Je connais la taverne de Michael Stars ; elle se trouve dans la rue Clarence, laquelle est parallèle à la rue Rideau et à angle droit avec la rue Sussex. Après avoir passé le marché, je me dirigeai vers la basse-ville. En sortant de la rue Sussex, je ne rencontrai personne jusqu'au moment où je me dirigeai vers la fontaine (*pump*) qui se trouve dans la rue St. Georges, et là je rencontrai le constable Pinard. J'ai vu un homme qui traversait le pont en courant. Il avait un long surtout noir. Par ce chemin, l'on peut se rendre chez Michael Stars. Je descendis alors la rue Sussex en me dirigeant vers la taverne de Lapierre, qui se trouve entre les rues Clarence et Murray. A cet endroit, j'aperçus un homme qui courait. Puis je me rendis jusqu'à la porte de Lapierre et je n'ai rencontré personne avant d'arriver dans la rue St. Georges.

Cet homme descendait la rue Sussex et je pus le voir en m'arrêtant vis-à-vis chez Lapierre. Il portait des seaux. En arrière de cet homme, j'en ai vu un autre qui marchait plus vite. A ce moment, j'entrai dans la taverne. Le second homme se trouvait à 70 ou 80 pieds de là. Son nom est Lacroix. Il est témoin dans cette cause. Pinard était dans la taverne et Labelle vint nous rejoindre.

On me dit, dans la taverne, que quelqu'un avait été blessé à la haute-ville. On mentionna même le nom de M. McGee. Je me rendis à la haute-ville et je parlai à quelqu'un près de l'Hôtel-de-Ville. Deux hommes qui descendaient la rue Sparks me dirent que M. McGee venait d'être assassiné, (*shot.*) Je me rendis au bloc de M. G. E. Desbarats et j'aperçus M. McGee étendu mort sur le trottoir. J'ai remarqué le sang sur le trottoir. Le Dr. McGillivray était présent. J'ai vu une balle entre les mains du Dr. McGillivray. Je ne saurais dire s'il y avait une clef dans la porte. J'ai aperçu une marque sur la porte du côté gauche de la serrure, (*latch-key-hole.*) J'ai vu du sang sur le bas de la porte. J'ai vu Lacroix depuis. J'étais présent lorsqu'il a donné une description de la scène du meurtre. Je suis allé le chercher sur "Lebreton's flats" et il m'a montré le même soir, la place où a eu lieu le meurtre. C'est alors que je renvoyai le charretier que j'avais engagé pour aller chercher Lacroix. La maison de brique où Mme McKenna tient hôtel est située du côté nord de la rue Sparks, du côté opposé au bloc de M. G. E. Desbarats. Il n'y a pas de maison au coin des rues Sparks et O'Connor, avant la maison de Mme McKenna. Dans la maison de brique, Mme McKenna a un voisin qui, je crois, est M. Offord, cordonnier. Entre la boutique d'Offord et la rue O'Connor, il n'y a pas de maison. Il y a une imprimerie dans le même bloc ; je ne sais pas si c'est l'imprimerie du *Times.* Lorsque je me rendis chez Lacroix, je le trouvai au lit. Je lui demandai de me dire ce qu'il avait vu. Cinq ou six jours après, je revis Lacroix à la Cour de Police. Il était habillé de la même manière que la première fois. Il était appelé pour rendre témoignage dans la même affaire de meurtre.

Interrogé par M. H. Cameron :—Je suis certain de l'identité de Lacroix. Je l'ai reconnu à sa mise pauvre et à son habit de couleur sombre. Lorsque je quittai l'Hôtel-de-Ville, cette nuit-là, il était 2 heures et 10 minutes. Je marchais un bon pas. Je vis Lacroix environ 8 minutes plus tard. Je m'arrêtai environ 5 minutes au coin de l'hôtel Russell. Je me rendis chez Lapierre, en vue de faire une arrestation. Lorsque je suis allé sur les « flats, » Pinard est venu avec moi et le charretier. Il était 10 heures A. M. Lapierre me parla de Lacroix cinq ou six jours plus tard. C'est alors que je l'ai surpris dans son lit. Je lui demandai tout d'abord de me dire ce qu'il savait du meurtre. Je crois que je commençai par lui demander s'il avait vu quelqu'un tirer sur M. McGee. Il me répondit



qu'il avait vu tuer un homme d'un coup de feu et qu'il montrerait où cela avait eu lieu.. Pinard lui parla dans sa chambre à coucher et lui dit de se lever parce que le magistrat de police le demandait. Lacroix dit qu'il y irait le lendemain. Il demanda ce qu'on lui voulait. Pinard lui demanda s'il avait vu tirer sur un homme, et il répondit : oui. Pinard lui parlait en anglais. C'est une femme qui me fit entrer dans la maison. Je lui parlai en anglais et elle me répondit dans la même langue.

Je lui demandai à quelle heure son mari était rentré ce soir-là. Elle me répondit qu'elle ne savait pas. Alors nous montâmes en voiture et nous nous fîmes conduire jusqu'à environ 100 verges du bureau de l'imprimerie de la Reine. Je renvoyai le charretier en le payant. Nous marchâmes du côté de l'hôtel Victoria, pour nous faire indiquer la route par laquelle l'homme assassiné était venu. Le témoin nous l'indiqua et nous découvrit la manière dont l'homme avait été assassiné. Il nous dit qu'un autre homme le suivait rapidement. Lui-même, le témoin, se tenait dans une porte. Je ne me rappelle pas ce que nous avons dit dans la voiture.

Je me rappelle avoir demandé au témoin où il était le soir du meurtre. Il me dit qu'il était allé chez son oncle, et à plusieurs autres endroits. Il nous mena dans la rue Sparks. Nous ne parlâmes pas de M. McGee dans la voiture afin de n'être pas entendus du charretier. Nous le conduisîmes, le lendemain, par la rue Sparks en nous faisant indiquer par où il était venu et ce qu'il avait vu. Je suis souvent allé chez Lapierre prendre un verre de bière : quelquefois j'y entrais en hiver simplement pour me réchauffer et, d'autres fois, j'y allais pour affaire. Je n'ai jamais parlé de Lacroix à Lapierre. C'est Lapierre qui m'en parlait. Pinard m'en a aussi parlé, et j'ai communiqué nos conversations au magistrat de police. Je n'étais pas de service sur la rue le jour du meurtre. Cinq ou six jours plus tard, j'allai chez Lapierre. Je m'y rendis entr'autres avec Pinard et Little pour demander à Lapierre le nom de l'homme qui nous avait parlé de Lacroix. Pinard et Little entrèrent ; moi, je restai en dehors. Pinard me dit que c'était Labelle qui avait parlé de Lacroix. Labelle lui-même m'a parlé du meurtre de M. McGee. Lorsque j'ai été examiné devant le Coroner, j'ai répété ce que j'avais entendu chez Lapierre. Je n'ai pas eu de difficulté à comprendre les explications de Lacroix.

Pendant que Lacroix s'habillait, lorsque je suis allé le chercher, il m'a dit qu'il y avait eu un homme de tué. Je l'ai vu s'habiller. Il m'a mené à l'endroit d'où il l'avait vu. Lorsque nous fûmes arrivés au lot vacant, au coin de la rue Sparks, il m'indiqua où il avait vu un homme descendre la rue, le soir du meurtre. Il m'a expliqué comment il avait vu un autre homme s'avancer vers le premier et, arrivé au milieu du trottoir, tirer sur le premier, puis que l'homme qui avait tiré se rendit vers une barrière, heurta un poteau de télégraphe et s'écria ; "*Jesus !*" J'ai vu le poteau et la barrière ; Lacroix me les a montrés. Il m'a montré la porte où lui-même s'était caché. Je ne sais pas si cette porte était ouverte ou fermée. Il me dit que l'homme qui avait tiré tenait quelque chose à la main. Il m'a donné une description de l'homme qui avait tiré ; il m'a dit que ses pantalons et son habit étaient de couleur claire et qu'il avait un gilet noir.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à faire parler Lacroix.

J'ai vu le poteau et Lacroix m'a montré la hauteur à laquelle l'homme s'était heurté, environ 3 pieds et demi. Je n'ai pas remarqué si les cheveux du défunt étaient brûlés, mais j'ai vu des traces de poudre sur le collet de son habit.

Patrick Buckley, assermenté et interrogé, dit :

Je suis employé à la Chambre des Communes comme gardien de la porte du vestibule principal.

Il y a deux entrées à la galerie des dames ; l'une à gauche, l'autre à droite. Je connais le prisonnier depuis la dernière fête de Saint-Patrice. Je lui ai demandé quelle part il prenait à la fête du jour. Il me répondit qu'il était *marshall ;* j'étais *grand-marshall* moi-même pour la journée. J'étais présent à l'assemblée qui précéda la fête de Saint-Patrice, assemblée à laquelle il fut élu *marshall.* Le lundi de la semaine suivante, il me demanda de lui louer un cheval. Le jour de la Saint-Patrice, il vint chercher le cheval. Le vendredi qui précéda le jour de la Saint-Patrice, je le rencontrai dans la rue. Il causa avec moi et m'emprunta quelque chose.

Je ne l'ai pas revu ce jour-là, après la procession. Il laissa chez moi une housse de cheval, (*saddle-cloth,*) une paire de rosettes et une selle. Une semaine après la

St. Patrice, je le vis à la Chambre des Communes et il me parla à la porte. Je n'ai jamais été intime avec lui ; nous n'avons jamais pris un coup ensemble.

Je l'ai vu ensuite dans les passages de la chambre avec un messager du nom de Bryce.

Plus tard, je le vis encore avec Bryce, à la chambre, et il me demanda un billet pour entrer dans les galeries.

Je lui en donnai trois ou quatre. La dernière fois qu'il m'a demandé un billet, c'était le jeudi ou le vendredi, avant la mort de M. McGee. Je lui en donnai alors deux ou trois. Le lundi, je ne lui ai pas donné de billets. Je ne l'ai pas vu durant la journée du lundi. Je l'ai vu sortir de la galerie le mardi, à 2 heures du matin, au moment où la chambre s'ajournait. Il sortit par la grande porte. J'attendais Sir John A McDonald près de la porte dont j'étais le gardien. Une de mes voitures attendait Sir John. J'ai vu, ce soir-là, Whelan entrer et sortir plusieurs fois.

Au moment où je conduisais Sir John à la voiture, j'ai vu Whelan sortir. Lorsque j'étais encore à la porte que je gardais, j'ai cru entendre la voix de M. McGee vis-à-vis le bureau de poste de la chambre. Whelan, adossé dans la porte principale, me regardait. Whelan est sorti avant moi ; c'est la dernière fois que je l'ai vu.

Le jour de la Saint-Patrice, je pris un verre avec Whelan. J'ignorais son nom lorsque je lui ai loué un cheval et lorsque je lui ai donné des cartes pour la galerie. Je ne l'ai pas vu après la procession, lorsqu'il rapporta la housse. Je ne suis pas allé au chemin de fer. Je n'ai fait part à personne de soupçons au sujet de Whelan.

Interrogé par M. Cameron :—Le public est admis dans les galeries durant les séances de la chambre. Je ne connaissais pas Whelan lorsque je lui ai donné des cartes. J'étais toujours à mon poste jusqu'à la dernière heure, et j'ai souvent vu les gens sortir. Le lundi soir, je n'ai point parlé à Whelan et je ne lui ai point donné de cartes. Jusqu'à cette époque, je ne le connaissais que de vue. J'étais présent à l'assemblée de la Société Saint-Patrice, lorsque Whelan fut nommé marshall.

Je ne l'ai jamais rencontré que dans la rue ; nous avons pris quelques verres ensemble et je lui ai donné des cartes. Je savais qu'il était tailleur et voilà tout. Je me suis rendu dans la chambre des messagers où j'ai mis mon pardessus. Je suis parti pour chez moi en compagnie de M. Fréchette, de M. Bryce et de mon frère, John Buckley ; ils étaient tous dans la chambre des messagers, prêts à partir. J'ai vu Sir Geo. E. Cartier et M. Galt dans la rue. J'ai traversé la chambre des messagers et je ne suis pas retourné à mon poste, à l'entrée du vestibule. Je suis resté à peu-près quinze ou vingt minutes à m'habiller dans la chambre des messagers. Je crois que le chef des messagers m'a demandé quelle heure il était. Je crois lui avoir répondu qu'il était 2 h. J'ai vu des personnes traverser le carré des bâtisses publiques, à droite et à gauche.

MM. McGee et MacFarlane étaient en avant et nous les avons rejoints à mi-chemin, je crois. J'ai vu MM. Cartier et Galt traverser la rue Wellington près le restaurant dit *The Queen*. J'ai pris le côté ouest de la rue Metcalfe et eux le côté est. Ils se sont arrêtés au coin et ont parlé durant quelques minutes. Lorsque nous fûmes au coin de la rue Sparks, M. McGee a traversé la rue Sparks du Nord au Sud et M. MacFarlane s'est dirigé du côté de l'hôtel Russell. Mon frère John dit à M. McGee : *good night*, et M. McGee répondit : "*good morning.*" A ce moment MM. Cartier et Galt s'étaient séparés ; M. Galt se rendit à l'hôtel Russell et M. Cartier descendit la rue Metcalfe. M. Fréchette, Bryce, mon frère et moi-même nous descendîmes la rue Metcalfe toujours du même côté et M. Fréchette tourna à droite au coin de la rue Queen. Dans tout le trajet, je n'ai point entendu de coup de feu. Lorsque mon frère a dit bonsoir à M. McGee, j'ai regardé dans la rue Sparks ; il faisait très-clair et je n'ai vu personne.

Louis Roy dit Desjardins, assermenté, dit :—

Je demeure à Kamouraska. J'étais rendu à Ottawa le dernier jour de mars en qualité de témoin dans la contestation d'élection du comté de Kamouraska. Le 1er avril au soir, j'étais dans la galerie de la Chambre des Communes, assis près du prisonnier. Je ne connaissais pas M. McGee. Lorsque le prisonnier est entré, il avait l'air très-exalté. J'ai aperçu un pistolet dans la poche de côté de son habit, à droite. Il est sorti pendant trois ou quatre minutes, puis il est revenu et s'est placé debout à côté de moi. J'ai encore remarqué le pistolet dans sa poche. Je ne puis pas me tromper sur l'identité du prisonnier.

Interrogé par M. K. McKenzie :—

Le prisonnier portait une *blouse* ouverte dont la poche était en dehors. Je n'avais jamais vu le prisonnier avant ce soir-là. Je l'ai vu quelques jours après à la cour de police. C'est M. O'Reilly qui m'a fait venir pour voir si je reconnaîtrais le prisonnier. Le lendemain ou le surlendemain, j'ai dit à M. Gaudet, M. P., que j'avais vu le pistolet dans la poche du prisonnier. Il y avait un mouchoir pardessus le pistolet, et je n'ai pu voir la grosseur du canon. J'ai bien vu quatre à cinq pouces du canon, mais je n'ai pu compter le nombre de coups à cause du mouchoir qui me cachait le pistolet. Je n'ai pas parlé au prisonnier. Je n'avais pas de compagnon dans la galerie. Je ne me rappelle pas la couleur de l'habillement que portait le prisonnier. Il avait peut-être deux habits, je ne saurais dire. C'était le 1er avril, un mercredi.

Edward Storr, assermenté, dit :—

Je demeure dans la rue Maria. Au mois d'avril dernier, j'étais, et je suis encore messager à la Chambre des Communes. Je connaissais M. McGee. Je l'ai vu le 6 avril. Le soir de ce jour, la Chambre se rassembla entre 7 et 8 heures. J'ai vu M. McGee se rendre à la Chambre et prendre son siége vers la même heure. Son siége se trouvait à droite de l'Orateur. Je connais le prisonnier. Je l'ai vu, pour la première fois, entre 9 et 10 h. P. M., à la Chambre des Communes, dans la galerie est.

J'étais de garde à la porte sud-ouest. Ce soir-là, M. McGee a fait un discours au sujet de la mission du Dr. Tupper. Le prisonnier était penché sur la rampe de la galerie. J'ai remarqué que sa figure avait un air menaçant. J'ai vu un homme blond à côté de lui. J'ai vu aussi le prisonnier mettre sa main droite dans la poche gauche (de côté) de son habit et la main gauche dans la poche droite, puis branler la tête. A ce moment, je fus appelé en dehors.

Entre onze heures et minuit, j'ai vu le prisonnier dans le vestibule qui fait face au bureau de poste. Il se tenait près de la porte est et regardait du côte de la bibliothèque. Je n'ai rien dit du tout à personne. Buckley n'était pas à son poste. En descendant à la chambre des messagers, je dis au prisonnier qu'il ne devait pas se tenir là, et il alla s'asseoir à l'entrée du corridor où aboutit l'escalier de la galerie. J'ai passé près de lui en descendant à la chambre des messagers. Quinze ou vingt minutes plus tard, je l'ai encore vu assis près de l'entrée de la galerie. Vers une heure du matin, je l'ai revu dans la galerie nord qui se trouve à la gauche de l'orateur.

Il était avec un homme que j'avais déjà vu avec lui, et ils parlaient tous les deux à voix basse. A ce moment, je le perdis de vue. J'ai ensuite revu le prisonnier à la porte où aurait dû être Buckley qui ne se trouvait pas à son poste, il était alors une heure et 30 minutes. Le prisonnier ne parlait à personne. Il était à quatre ou cinq pieds de la chaise où Buckley avait habitude de se tenir ; il resta là 4 ou 5 minutes. Quand je revins, je vis Buckley, mais le prisonnier était parti. Je le vis dans la galerie où il ne resta que quelques minutes, puis je le perdis de vue. A deux heures, j'allai mettre un journal à la poste. Je vis le prisonnier debout près de la chaise de Buckley et appuyé contre le pilier de la porte est. Le prisonnier parlait à Buckley. Graham gardait l'entrée de la porte principale. J'ai revu le prisonnier lorsque je suis allé dans la galerie des rapporteurs, et quand j'en suis revenu, il était encore là. Il était alors environ 2 heures 10 minutes. Le prisonnier avait le dos appuyé contre le mur, près du passage de la galerie du Sénat.

Je descendis pour me préparer à partir. Je n'ai pas revu le prisonnier ensuite. La première fois que je l'ai vu, il conversait avec trois jeunes gens dont deux bruns et un blond. Dans ce groupe, mon attention fut particulièrement attirée sur Whelan que je remarquai faisant des indications avec son doigt. Je signalai ce groupe à J. Brown, P. Buckley et Robert Neil, et leur demandai s'ils connaissaient ces quatre jeunes gens dans la galerie.

Interrogé par M. H. Cameron :—

Ce soir-là, il y avait beaucoup de monde dans les galeries de la Chambre. J'ai remarqué M. O'Gara et plusieurs autres personnes. Il est contre la règle de laisser des personnes se tenir dans le passage à moins qu'elles n'attendent des membres. Je suis sûr, d'après mon journal, que M. McGee commença à parler entre 9h. et 10h., et s'assit vers 11h. (Cette assertion contraire à la déposition d'autres témoins qui prétendent que c'est à 11h. que M. McGee commença à parler, est le sujet de quelques remarques, mais Storr la maintient.) J'ai vu le prisonnier désignant M. McGee du doigt. Lorsque la Chambre siége

bien tard, il ne reste pas beaucoup de monde dans les galeries. Il n'y avait pas plus de 30 personnes dans les galeries vers la fin de cette séance. Je ne connaissais pas le prisonnier, je ne me rappelle même pas l'avoir vu auparavant, mais je me souviens très-bien de lui.

Il avait un pardessus qui lui descendait jusqu'aux genoux. A ce pardessus, il y avait une poche de côté. Je tiens généralement un journal (*diary*). Je me rappelle avoir marqué, selon mon habitude, ce qui arriva ce soir-là ; je fis cela avant de me coucher. Il y a environ sept ans que j'ai l'habitude de tenir ce journal. Je n'entendis pas parler du meurtre de M. McGee durant la nuit ; je ne l'appris qu'à 7h. du matin.

Geo. R. Gregg, assermenté, dit :

Je suis rapporteur du *Leader*. J'étais dans la galerie le 6 avril dernier. Autant que je m'en souviens, M. McGee, que je connaissais bien, commença à parler vers 9h. 40m. et termina vers 11h. (Ceci s'accorde avec la déposition de Storr.)

Transquestionné par M. J. H. Cameron :

Je ne saurais dire si M. McGee a parlé deux fois ce soir-là.

(Cette différence entre l'heure indiquée par MM. Gregg et Storr et celle qu'ont mentionnée les autres témoins pourra être vérifiée en consultant le rapport de la séance dans les journaux.)

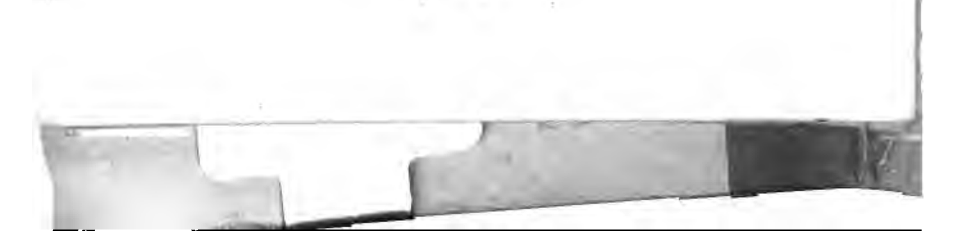
Adolphe Pinard, assermenté, dit :— J'appartiens à la police de cette ville. Je me souviens que le 6 avril, au soir, j'étais de service avec Jordan. Je quittai la station de police à 2h. 10m. Je me rendis au coin de l'hôtel Russell où je restai quelques minutes. Il faisait un beau clair de lune. J'ai vu de loin des personnes qui venaient de la Chambre des Communes. Je me rendis au coin des rues Rideau et Sussex; puis j'allai jusqu'à la taverne de Lapierre. Je ne rencontrai personne dans la rue. J'entrai dans la taverne où je cherchais quelqu'un, et Jordan resta à la porte. Jordan entra ensuite avec un nommé Labelle et me dit que M. McGee avait reçu un coup. Lapierre me dit: "Vous entendez, Pinard?" Labelle dit qu'on avait battu et renversé M. McGee à la haute-ville. Ensuite, nous remontâmes la rue Sussex et nous rencontrâmes un homme auquel Jordan demanda s'il avait entendu dire que M. McGee avait été assailli ; l'homme répondit affirmativement. Il ajouta qu'on avait tiré sur M. McGee auprès de l'hôtel Trotter. J'ai vu McVitty et d'autres. J'allai voir M. McGe qui était étendu mort sur le trottoir. M Vitty était là avec d'autres personne Quelques jours plus tard, j'ai eu d'autr renseignements de Lapierre, à l'époque o je recherchais Labelle. Je cherchai Labell mardi ou mercredi. Lapierre me dit qu'u nommé Lacroix avait vu tirer le coup. J me mis en cherche de Lacroix que je trou vai sur "Lebreton's flats." Je le trouva au lit; il était environ 11 h. du soir. J n'ai trouvé Lacroix que deux jours aprè qu'on m'avait donné les renseignements. Autant que je m'en souviens, c'était le mercredi soir. J'avais vu M. McGee mort le mardi matin. Je partis le même jour (mercredi) pour Prescott, en cherche de quelques personnes. Whelan fut arrêté ce jour-là. C'est la femme de Lacroix qui m'ouvrit la porte lorsque j'allai à la maison. Je demandai à Lacroix de venir me montrer où l'homme avait été tué. La femme de Lacroix commença à pleurer. Je lui dis de ne pas avoir peur et qu'on ne ferait pas de mal à son mari. Je partis alors avec Lacroix, le constable Jordan et le charretier qui m'avait amené. Nous montâmes la rue Wellington et au coin de la rue Bank, je fis tourner la voiture pour prendre la rue Sparks. Nous descendîmes de voiture au coin de la rue O'Connor, près de la taverne de Clarke, et je dis à Lacroix de me montrer où l'homme avait été tué. Il semblait avoir peur, et je l'observai de crainte qu'il ne cherchât à fuir. Il me mena le long du lot vacant, vis-à-vis l'établissement Desbarats, puis il prit le côté est de la rue, me montra par où le meurtrier était venu et l'endroit où le premier homme, suivant son expression, avait été assassiné. Il me dit que ce premier homme marchait en tenant à la main quelque chose qu'il faisait balancer. Il m'a montré la route que les deux hommes avaient suivie et comment l'assassin avait fait.

(Ici M. M. C. Cameron soulève une objection contre ce témoignage, mais l'objection est écartée, et le témoin continue.)

Examiné par M. M. C. Cameron :—

Je me rappelle très-bien tout ce que j'ai vu et entendu, bien que je n'en aie pas pris de note écrite. Il était 2 h. 10 m. lorsque j'ai quitté la station de police, le 6 avril au soir. J'ai une bonne montre. Du coin de l'hôtel Russell, j'ai vu plusieurs personnes qui sortaient du parlement.

(Ici le témoin répète ce qu'il a déjà dit



au sujet de ses allées et venues dans la rue Sussex, puis il continue :)

Chez Lapierre, j'ai pris un verre d'eau et j'ai vu, dans la *bar-room*, Edmond Germain et Patrick Eckles, qui jouaient aux cartes. Je fis quelques questions au sujet de la personne que je cherchais ; Lapierre savait que je cherchais quelqu'un.

(Ici le témoin répète exactement ce qu'il a dit au sujet de sa conversation avec Labelle, de sa présence (du témoin) à la haute-ville et de son voyage à Prescott.)

Il continue : — La proclamation a été émise quelques jours après le soir où j'étais chez Lapierre. C'est Lapierre qui m'a donné le nom de Labelle.

Cette fois-là, les constables Jordan et Lyttle m'attendaient à la porte. Le magistrat de police m'envoya, le lendemain du meurtre, à la recherche de Lacroix. Je me rendis chez un nommé Parent dans la rue de l'église. Parent et un autre homme que j'interrogeai me dirent que Lacroix ne demeurait pas dans cette rue. Dans la rue Bolton, je m'adressai à un nommé Borr qui me dit que, près de l'usine à gaz, je pourrais avoir des renseignements sur Lacroix. Là je parlai à une vieille femme, dont j'ignore le nom, et qui me dit que Lacroix demeurait à la Chaudière. À la station des voitures je pris le *cab* du nommé McIntyre, mais ce n'était pas McIntyre qui conduisait ; c'était un autre homme que je ne connais pas.

(Ici le témoin raconte sa visite chez Lacroix ; il répète aussi tout ce qu'il a dit de son trajet, en voiture, depuis la Chaudière jusqu'au théâtre du crime.)

Il continue :

Je connais Edmond Germain ; je n'ai pas eu de conversation avec lui au sujet de M. McGee. Je ne lui ai jamais dit que s'il m'aidait à trouver de bons témoins, il aurait une part de la récompense. Je n'ai jamais dit pareille chose à personne. Après que Lacroix m'eût montré l'endroit où le meurtre avait eu lieu, je le menai chez M. O'Gara, magistrat de police, où il fut examiné. Il était un peu plus de minuit. M. O'Gara m'attendait à la station ; c'était avant l'arrestation de Whelan. Je ne me rappelle pas que Lacroix ait été appelé lors de l'enquête. On le laissa aller après l'avoir examiné. Quinze jours plus tard, je fus envoyé de nouveau en cherche de Lacroix. A cette époque, le prisonnier à la barre était arrêté. C'est M. O'Reilly qui m'envoya en cherche de Lacroix, et c'est à M. O'Reilly seul que j'ai répété ce que Lacroix m'a dit. Un jour ou deux après être allé chercher Lacroix, je dis en badinant au chef de police, que Lacroix m'avait tout dit par rapport au meurtre. Le sergent Davis était avec moi lorsque Lacroix fut amené la première fois devant M. O'Gara. Ni Jordan ni moi nous n'avions de photographies (de M. McGee et de Whelan) et nous n'en avons point montré à Lacroix.

Examiné de nouveau par M. J. O'Reilly :

Je ne savais pas ce que disait la proclamation ; je ne sais pas lire. Je sais encore bien moins si la proclamation était signée par l'hon. J. H. Cameron. (Rires et applaudissements.) La seconde fois que je fus envoyé en cherche de Lacroix, il était à 8 ou 10 milles de la ville. J'eus de la peine à le trouver. Je lui demandai pourquoi il n'avait pas déclaré à quelqu'un tout ce qu'il savait au sujet du meurtre de M. McGee. Il me dit qu'il craignait d'en parler parce qu'on pourrait l'accuser du meurtre.

John J. McGee, assermenté, dit :

Je suis le demi-frère de feu T. D. McGee. Je demeurais avec lui dans la rue Ste. Catherine, à Montréal. Mon frère était chez lui le soir du jour de l'an de cette année. Entre 1h. et 2h. du matin, on sonna ; j'allai ouvrir et je vis le prisonnier qui me dit qu'il voulait voir M. McGee pour affaire pressante. Je lui dis qu'il était bien tard, mais que pourtant j'allais avertir mon frère qui me dit de faire monter le prisonnier dans la bibliothèque.

Il s'assit et dit à mon frère qu'on voulait brûler sa maison à 4 h. ce matin-là. Le prisonnier était accompagné d'un homme que nous voulûmes faire entrer mais qui refusa et s'en alla. Alors mon frère écrivit une lettre au chef de police ; (la lettre est produite et identifiée ;)—cette lettre était conçue en ces termes :

« Je suis averti qu'on veut mettre le feu à ma maison, ce matin à 4 h. Il est 2 h. 30 m. Je ne puis pas voir le magistrat, mais je réclame deux hommes de garde ou plus. »

La lettre était adressée au surintendant de la police. Le prisonnier nous avait dit précédemment qu'il s'appelait Smith et était employé au Grand-Tronc. Mon frère lui remit la lettre.

Quand j'ai revu le prisonnier, dans sa cellule, il m'a reconnu et m'a dit m'avoir vu chez mon frère au jour de l'an. Je l'ai très-bien reconnu moi aussi.

Transquestionné par l'hon. J. H. Cameron :

Je suis sûr que c'est le prisonnier qui s'est donné le nom de " Smith du Grand-Tronc" chez mon frère. Je n'ai pas entendu dans quels termes il a annoncé à mon frère la nouvelle qu'on voulait brûler sa maison. Je n'étais pas dans la bibliothèque à ce moment. Mais je sais qu'il a donné tout de suite son nom, sans difficulté, (Smith).

Examiné de nouveau par M. J. O'Reilly :

Le prisonnier dit que son ami et lui revenaient d'un bal où son ami avait entendu parler du projet de brûler la maison de M. McGee.

—

L'heure de la malle me force à remettre à demain l'analyse des témoignages de Hunter, Holbrook, Choquette et McLaughlin, appartenant tous trois à la police riveraine de Montréal ; ces témoignages et celui de Labelle sont très-courts et d'une importance secondaire ; mais comme je tiens à vous donner un historique complet de toute l'affaire, je les analyserai dans ma lettre demain.

Hier et ce matin, malgré le mauvais temps, l'affluence était énorme à la cour.

—

Ottawa, le 9 septembre 1868,
5 heures P. M.

Voici l'analyse complète des témoignages qui ont été entendus à la fin de la séance d'hier :

George Hunter, étant assermenté, dit :—

J'appartiens à la police riveraine de Montréal. M. McLaughlin est premier constable. La lettre de M. McGee a été donnée à M. McLaughlin par l'intermédiaire du constable Holbrook, à qui le prisonnier l'avait remise. Il était alors 4 heures 45 minutes du matin, le 2 janvier. Je montai au second étage de la station de police prendre deux revolvers. Le prisonnier ne m'attendit pas et je me rendis avec deux hommes à la maison de M. McGee, où je ne trouvai personne.

Transquestionné par l'hon. J. H. Cameron :—

La station de police voisine et celle où se tient le chef de police se trouvent à environ un quart de mille de celle où j'étais moi-même.

A M. O'Reilly : — De la station où j'étais, il faut passer par celle dont je viens de parler pour se rendre à la maison de M. McGee.

Le constable Holbrook, interrogé, dit :

J'appartiens à la police riveraine de Montréal. Le 2 janvier, à 4 heures 45 minutes du matin, au coin de la rue des Sœurs Grises et de "Common Street," le prisonnier m'a remis une lettre de M. McGee destinée au surintendant de la police. Il m'a dit qu'il n'avait pu trouver le surintendant, qu'il était allé au carré Chaboillez, puis à la station centrale, et que c'est cela qui l'avait retardé. Il me dit aussi qu'il n'y avait point de réponse à la lettre. Je le quittai à la station, à un demi mille de la station centrale. Je n'avais jamais vu le prisonnier auparavant. Quand le prisonnier m'a remis la lettre, j'étais en compagnie du constable Choquette.

Le constable Choquette, assermenté, fait sa déposition dans le même sens que les deux témoins qui l'ont précédé, bien que la Cour dise que son témoignage n'est pas nécessaire. Il ajoute seulement, en réponse à M. M. C. Cameron, qu'il n'avait point entendu dire qu'il y eut une conspiration contre M. McGee.

Le constable McLaughlin, assermenté, répète les mêmes assertions que les témoins précédents et identifie la lettre qu'on lui montre.

Pierre Labelle, étant assermenté, dit :

Au mois d'avril dernier, j'étais à Ottawa, employé comme messager à la Chambre des Communes. Je me rappelle la nuit où M. McGee fut tué. Je restai à la Chambre jusqu'à l'ajournement. Je partis pour la rue Bolton, basse-ville, où je demeure, vers 2 heures 30 minutes du matin. Je passai devant l'hôtel Russell où je vis une foule qui se dirigeait vers le bas de la rue Sparks. Un homme me dépassa en me disant : " Savez-vous la nouvelle ? M. McGee vient d'être assassiné." Cet homme était John Buckley, que je connaissais bien. Je voulus l'arrêter pour lui parler, mais il traversa le pont en courant et je le perdis de vue. Dans la rue Sussex, je rencontrai Pinard et je lui dis, en français, que M. McGee avait été *tiré*." John Buckley courait, comme je l'ai dit, mais pas très-vite.

Transquestionné par l'hon. J. H. Cameron :

L'homme qui courait avait un chapeau bas de forme. Avant d'entrer chez Lapierre, j'ai rencontré un messager du nom de Robert, qui y est entré en même temps

[ue moi. Nous avons vu là deux cons-
ables que je ne connais pas. Je n'ai vu
)ersonne, ni en avant ni en arrière de moi
lans la rue Sussex. Je ne connaissais pas
ılors Lacroix, et je ne l'ai point vu ce
oir-là.

A M. O'Reilly :—J'ai regardé derrière
noi dans la rue Sussex, lorsque Robert
n'a appelé. C'était vis-à-vis la rue York.

A 6 h. 10 m. la Cour s'ajourne jusqu'au
endemain, à 9 h. A. M.

—

TROISIÈME JOUR.

Séance du 9 septembre.

John DOWNES, assermenté, dit :

Je demeure dans la rue Metcalfe, avec
I. Buckley. Je me rappelle bien la soirée
lu 6 avril dernier. A 8 heures moins un
[uart, je conduisis Sir John A. McDonald
. la Chambre des Communes dans une des
'oitures de Buckley. Je retournai à la
naison et, une heure plus tard, je revenais
. la Chambre des Communes. Je connais
e prisonnier. Depuis trois ans, je l'ai
:onnu à Québec, il portait alors le nom de
Sullivan. Je ne sais pas quelle est sa pro-
'ession. Je l'ai vu une couple de fois à
)ttawa, avant le soir du meurtre. C'est
)ien la même personne que j'avais vu à
Québec. La dernière fois que je l'ai vu, je
:rois que c'était près de l'entrée principale
lu parlement lorsque je conduisais Sir
'ohn A. McDonald. Il était alors entre 8
:t 9 heures. Je l'ai vu aussi une heure plus
ard, lorsque je revenais de soigner mes
:hevaux. Je crois l'avoir vu entrer au
)arlement et en sortir. Enfin, je l'ai vu
)lus tard encore et lui ai demandé si la
Chambre était ajournée. Il m'a répondu :
" oui, " et, en effet, les gens commençaient
. sortir. Il était alors près de la porte
l'entrée principale, adossé contre le mur.
Sir John A. MacDonald venait avec Buc-
:ley. Sir John monta dans la voiture et
e partis ; Buckley resta aux bâtisses.
Whelan descendit par l'allée centrale du
:arré des bâtisses. Je n'ai vu personne
.vec lui. Whelan est la première personne
[ue j'ai vu sortir de la Chambre après l'a-
ournement. Je conduisis Sir John chez
ui ; il demeure dans la rue Daly. Je
)assai près de la " Revere House. " Je ne
ais pas quelle distance il y a du parle-
nent chez Sir John, mais le trajet ne m'a
)as pris beaucoup plus de 5 minutes. J'ai
u du monde en revenant de conduire Sir
'ohn, vis-à-vis chez M. McGillivray, hor-
loger, rue Sparks ; il était alors 2 heures et
quart à l'horloge de M. McGillivray qui est
éclairée la nuit. Je me rendis à la maison.
Buckley était dans la remise.

Examiné par M. M. C. Cameron :

J'ai connu le prisonnier à Québec, et je
sais qu'il était dans la cavalerie volon-
taire, mais je ne connaissais pas sa profes-
sion.

(Le témoin répète ici ce qu'il a dit des
entrées et sorties de Whelan par la porte
principale de la Chambre des Communes.)

Il continue :—Je suis parti, en voiture,
par la dernière allée à main gauche en sor-
tant des bâtisses du parlement. J'ai vu,
dans cette allée, plusieurs personnes que je
ne connais pas. J'ai vu, en partant,
Whelan prenant l'allée centrale. Environ
douze personnes marchaient derrière lui.
L'hon. W. MacDougall monta dans la voi-
ture avec Sir John. Je les conduisis tous
les deux chez M. MacDougall, et Sir John
descendit aussi à cet endroit, puis marcha
jusqu'à sa résidence qui se trouve quelques
pas plus loin. Pour faire ce trajet et re-
venir jusque chez M. McGillivray, horloger,
rue Sparks, j'ai dû prendre environ 15
minutes.

A M. O'Reilly :—Le prisonnier portait
un habit noir ce soir-là.

A M. M. C. Cameron :—Il était 2 heures
et 15 minutes du matin, lorsque j'ai passé
devant chez M. McGillivray, et 3 heures
lorsque j'ai eu fini de dételer mes chevaux.

Wm. GRAHAM, assermenté, dit :

Au mois d'avril dernier, j'étais employé
à la Chambre des Communes comme gar-
dien de la galerie réservée au public. Pour
se rendre de mon poste à l'entrée princi-
pale, il faut tourner à droite. Je connais
Buckley. Il se tenait à quatre pieds de
moi. Je ne saurais dire quand je l'ai vu
pour la première fois. Il était aussi em-
ployé comme gardien à la Chambre
des Communes. Je connaissais bien M.
McGee. Le prisonnier avait l'habitude
d'assister aux séances de la Chambre. Je
me rappelle très-bien qu'il y entra par
trois fois ce soir-là, entre 9 heures 30 m.
et minuit moins un quart.

Il me donna une carte chaque fois. Il
parla de choses indifférentes avec Buckley.
Il avait l'air d'être intime avec ce dernier.
Chaque fois que je les ai vus ensemble, ils
n'étaient pas à trois pieds l'un de l'autre.
Il monta à la galerie une première fois et
en redescendit un quart d'heure après,
chaque fois qu'il redescendit de la galerie

il parla à Buckley. Ce soir-là, il attira mon attention plus que de coutume. Il semblait très-agité. Il avait un habit noir, des pantalons d'une couleur claire et un bonnet de couleur sombre. La dernière fois qu'il monta à la galerie, il me donna une carte, comme les autres fois ; il était environ minuit moins un quart ; c'est la dernière fois que je l'ai vu ce soir-là. Il y a d'autres entrées pour se rendre dans les galeries. Je n'ai pas vu M. McGee ce soir-là, mais je sais qu'il était à la Chambre.

Interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je ne me rappelle pas avoir vu M. McGee durant la première partie de la session. Mais je sais qu'il était à Ottawa durant la seconde partie de la session parce que je l'ai vu. Le 6 avril au soir, je sais qu'il fit un discours à la Chambre à propos de la Nouvelle-Ecosse. Je ne sais pas s'il a assisté régulièrement aux séances durant la seconde partie de la session. Je ne l'ai point entendu fairè de discours en Chambre.

(Ici le témoin réitère, en insistant, ses assertions au sujet des cartes qu'il a données à Whelan et précise encore la couleur de l'habillement que portait le prisonnier.)

Edward J. O'Neill, assermenté, dit :

Je suis agent de police secrète en cette ville. J'exerçais les mêmes fonctions au mois d'avril dernier. Je me rappelle très-bien le meurtre de M. McGee ; c'était le 7 au matin, entre deux et trois heures. Je fis des recherches pour découvrir le meurtrier et, sur divers renseignements, j'arrêtai le prisonnier. Je l'ai trouvé à la taverne de Starr, le 7 avril au soir. Davis, Cullen et d'autres m'accompagnaient. Le prisonnier se nomma *James Whelan.* Il fut emmené entre Davis à droite et moi à gauche. Je fouillai ses poches et y trouvai une boîte de cartouches. (La boîte de cartouches est produite). Je trouvai aussi sur lui les objets suivants : quelques papiers et un journal, l'*Irish American* du 7 mars 1868 ; un insigne de la *Hibernian Benevolent Society* de Toronto — (L'insigne est produit) ; — une carte de la « *St. Patrick Benevolent Society ;* » une photographie de femme ; des billets du *Shamrock quadrille club ;* des billets de la société St. Patrice ; enfin, une paire d'éperons. Le sergent Davis trouva sur le prisonnier un revolver et une baguette à nettoyer (*cleaner*). Le revolver était dans la poche droite de son habit ; les cartouches dans la poche gauche et la baguette à nettoyer dans une poche de côté audessus de cette dernière. Je menai le prisonnier à sa chambre et fouillai ses habits. Je trouvai des rosettes et des insignes. Dans la chambre, il y avait une housse et quelques parties d'un harnais. Les cartouches étaient marquées L. Ce sont des cartouches de Leit, qui sont ordinairement employées pour les revolvers de Smith et Weston.

Le sergent Davis produit le revolver, puis, étant assermenté, dit :

J'appartiens à la police de la cité. J'étais avec O'Neill lorsque le prisonnier fut arrêté chez Michael Starr. Je fouillai le prisonnier avec O'Neill et trouvai un révolver dans sa poche. Je connaissais le prisonnier. Je l'ai vu, durant l'hiver, chez Egleson, tailleur de cette ville. J'ai montré le prisonnier à O'Neill. Le revolver était chargé.

L'agent de police secrète O'Neill, étant rappelé, dit :

Je crois que c'est bien là le revolver. Je l'avais examiné dans le temps. Je constatai que cinq canons avaient été chargés quelques jours auparavant et le sixième récemment. J'ai jugé de cela par le degré de fraîcheur de la graisse qui se trouve sur le haut de chaque cartouche. Sur l'une, la graisse était fraîche ; sur les cinq autres, elle était vieille. Dans le canon où était la cartouche fraîche, il y avait de la poudre brûlée. La cartouche fraîche semblait plus grande, plus propre que les autres. Le Dr. Van Cortland m'a donné une balle et des dents. La balle est de la même grosseur que celle des cinq cartouches. Quand j'ai enfermé le prisonnier, je lui ai demandé de rendre compte de ses allées et venues durant la soirée. Il me dit qu'il était sorti du parlement lorsque la chambre s'était ajournée, avait pris la rue Elgin, le pont des Sapeurs, la rue Sussex, et s'était rendu à la basse-ville. Il me dit qu'il avait l'habitude d'aller au parlement. Il ne m'a pas dit autre chose que je me rappelle.

M. J. O'Reilly veut questionner O'Neill à propos du journal l'*Irish American,* mais l'hon. J. H. Cameron s'y oppose.

Examiné de nouveau par l'hon. J. H. Cameron, le témoin répète les explications ci-dessus au sujet de la graisse dans les canons du revolver, puis il ajoute :

Dans tout revolver du même nombre de coups, la même balle pourra s'ajuster. Voici les habits que le prisonnier avait lorsque je l'ai arrêté.

John Davis, interrogé par l'hon. J. H. Cameron, dit :

Quand j'ai trouvé le revolver, j'ai pu facilement en faire sortir une des cartouches qui était marquée. Voici cette cartouche.

Eliza TIERNEY, assermentée, et interrogée par M. J. O'Reilly, dit :

Je demeure chez Michael Starr. J'y suis entrée six semaines avant le meurtre de M. McGee. Le prisonnier pensionnait chez Starr ; je le connaissais. Trois semaines après mon entrée chez Starr, j'ai vu dans le tiroir du miroir de sa chambre, (laquelle est au premier étage,) un pistolet : une autre fois j'ai vu le même pistolet sur une chaise dans la chambre, près du lit de Whelan. Il était 7h. 30m. du matin et Whelan était encore au lit. Le lundi, Whelan sortit après souper et c'est dans la nuit de lundi à mardi qu'eut lieu le meurtre. Il avait des pantalons couleur claire et un habit et une casquette noirs. Je ne l'ai pas revu le soir. Le lendemain matin, il sortit sans déjeuner, entre 6 et 7h. Il se lava dans la cuisine, remonta et sortit un instant après. M. Dillan vint dans la cuisine et dit que M. McGee avait été tué.

Interrogée par l'hon. J. H. Cameron :

Ce matin-là, entre 6 et 7h., le prisonnier me demanda si le déjeuner était prêt. Je lui dis que non ; alors il sortit. Il était ouvrier tailleur et travaillait chez M. Egleson.

Joseph FAULKNER, assermenté, dit :

Je demeure à Huntingdon, P. Q., depuis le mois de mars dernier. J'habitais précédemment Montréal. Je suis tailleur, et j'ai fait la connaissance du prisonnier à Montréal, au mois de juin 1868. Nous avons travaillé dans la même boutique, chez Anderson, grande rue St. Jacques. Je me souviens de l'élection où M. McGee et M. Devlin se présentèrent. Whelan en parlait souvent dans la boutique et nous en parlions tous un peu. Je connaissais M. McGee de vue. Un jour, Whelan, en lisant un discours de M. McGee, nous dit : " McGee est un traître ! " Il en parlait souvent. Je me rappelle un pique-nique qui eut lieu à Montréal peu de temps après l'élection. Whelan se rendit à ce pique-nique. Il mit un pistolet dans sa poche. Ce pistolet ressemblait à celui que je vois là, mais je ne l'ai pas bien observé. Il voulut me faire examiner le pistolet ; je lui dis que je n'y tenais pas, mais lui demandai pourquoi il emportait un pistolet. Il me dit que c'était pour se protéger lui-même en cas de bataille (*row*), qu'autrement il ne s'en servirait pas. Quelques personnes entrèrent dans la boutique, et il dit devant ces personnes qu'il *brûlerait la cervelle à McGee* avec ce pistolet. Il ne s'était pas beaucoup occupé de l'élection.

M. O'Reilly voudrait savoir quel nom se donnait alors le prisonnier et quels principes il affichait. Les MM. Cameron s'opposent à cette question.

James INGLIS, assermenté, dit :

Je suis né en Irlande, près d'Edimbourg ; je demeure à Montréal. Je connais le prisonnier. Je me rappelle une conversation qui eut lieu vers le temps de l'élection McGee-Devlin, et dans laquelle le prisonnier dit que si M. McGee était élu, il ne prendrait pas son siége en chambre ou du moins pas pour longtemps. Je lui demandai qui l'en empêcherait : " *Moi, si personne ne s'en charge.* " Je l'ai entendu appeler M. McGee " traître. " Quelque temps après l'élection, il vint dans ma chambre, — (je ne demeurais pas avec lui, mais au no. 24, rue Carmin.) — et me montra un pistolet qui ressemblait à celui-ci et, appela encore M. McGee " traître. " Un jour que je jouais aux cartes chez Mad. Scanlan, Whelan était là.

Examiné par M. M. C. Cameron :

Je n'ai jamais eu de discussion avec le prisonnier au sujet de M. McGee. Je ne lui ai jamais dit que j'étais opposé à M. McGee. L'élection fut assez chaude : M. McGee avait beaucoup d'opposants. J'étais " collector " au mois d'avril.

A M. J. O'Reilly :

Plus tard, je n'ai pas entendu le prisonnier faire de menaces contre M. McGee.

Léon DION, assermenté, dit :

Je travaille chez M. Davis, au Rideau. Je me rappelle quand M. McGee fut tué.

Examiné par l'hon. J. H. Cameron :

Je rencontrai un homme de ce côté du pont. Je crus que c'était Lacroix que je connais un peu. Je me rendis près de chez Mad. Trotter. Il y avait foule.

Mme MCKENNA, étant assermentée, dit :

Je tiens un hôtel dans la rue Sparks, du côté opposé à la maison de Mme Trotter. Je connais le prisonnier de vue. Une semaine avant le meurtre, il est venu chez moi avec un nommé Doyle, et y est resté environ deux heures. Le jour suivant ou le surlendemain, je le revis encore le soir, un peu après minuit. Il me dit qu'il attendait Doyle. Il resta jusqu'à environ 2 heures. Il me dit que la Chambre s'était ajournée à minuit 20 minutes. C'était le jeudi avant le meurtre. Je n'ai rien remarqué d'étrange en lui.

Alexander J. TURNER, assermenté, dit : L'an dernier, j'étais employé au St. Lawrence Hall, à Montréal. J'ai fait la connaissance du prisonnier en 1866. J'ai même pensionné avec lui. Quelque temps avant l'élection McGee-Devlin, je fus au théâtre avec le prisonnier. Ce soir-là, je l'entendis faire des menaces chez Mme McDonald. Il dit qu'il *ne ferait pas plus de cas de tuer McGee que d'avaler une tasse de thé !* Il a tenu plusieurs propos du même genre en ma présence. Un jour, en lisant un discours de M. McGee, il dit à sa femme d'un air très-irrité, qu'il *flamberait la cervelle de ce s...é McGee.* Un soir il causa avec moi dans un restaurant et me dit que le soir précédent il était allé jusqu'à la maison de M. McGee avec un nommé Enright. Deux ou trois jours après l'élection, je vis M. McGee passer en voiture dans la rue Notre-Dame et je me rendis chez Mme Scanlan à trois quarts de mille de là. Whelan s'y trouvait et dit : " *McGee a de la chance que sa maison n'ait pas été brûlée hier au soir.* " Deux ou trois jours plus tard, entre 8 et 9 heures du soir, Whelan me dit : " McGee est élu, mais pas pour longtemps, car, *avant la fin de la session, je lui ferai sauter la cervelle, le s...é vieux salaud !* " (Sensation dans l'auditoire).

Une quinzaine de jours après l'élection, je crus devoir avertir M. McGee des propos qu'on tenait à son sujet. Je lui dis que les gens qui tenaient ces propos se réunissaient ordinairement à la taverne de Scanlan, et que, certainement, ils avaient l'intention sinon de le tuer, du moins de lui faire un mauvais parti. M. McGee me demanda si ces gens-là étaient des partisans de Devlin. Je lui répondis affirmativement. M. McGee me dit que c'était une irritation due à l'élection et que cela passerait, puis il me quitta. J'ai entendu le prisonnier dire que M. McGee avait reçu de l'argent des féniens, que c'était un " traître " vendu aux protestants. Kinsella, un des individus qui se réunissaient chez Scanlan, m'a vu, je crois, parler à M. McGee. A ce sujet, le prisonnier a dit que j'étais un " maudit espion " et qu'il ne me parlerait plus. J'ai prédit à Kinsella que Whelan finirait mal, s'il faisait tant de bruit à propos de M. McGee.

J'ai été employé ensuite à l'hôtel Russell, en cette ville. J'y ai connu un nommé Doyle, ami de Whelan. Ce Doyle est aujourd'hui en prison. C'est le 1er novembre dernier que je partis de Montréal pour venir ici. Je sais que Doyle allait souvent chez Whelan, à Montréal, et qu'ils étaient très-intimes. C'est en novembre ou décembre que j'ai vu Whelan ici pour la première fois. Doyle était alors, comme moi, à l'hôtel Russell, et Whelan est souvent venu l'y voir. Un jour que j'étais à me laver les mains dans l'office, j'entendis une conversation entre Whelan et Doyle. C'était au mois de janvier. Whelan était allé à Montréal en décembre et Doyle lui demandait s'il était allé à la maison de M. McGee. Whelan dit : " oui. " Doyle lui demanda si *Darcy* avait ouvert la porte lui-même :— " Non, dit Whelan, et il a eu bon nez, car je *l'aurais tué comme un chien.* Son frère est venu ouvrir et je lui ai dit qu'on voulait mettre le feu à la maison de M. McGee ce soir là. M. T. D. McGee me remit une lettre. Je l'ai ouverte cette s...ée lettre, avant de la remettre aux hommes de police, et elle m'a diablement fait rire. "

A ce moment, Doyle s'aperçut que je les voyais par la porte et la conversation cessa. Je rentrai dans la salle à manger. Je suis de Londres, Angleterre. Je m'engageai à 16 ans dans l'armée et je suis allé aux Indes. Après quatre ans de service, j'ai quitté l'armée, à Lucknow, pour cause de maladie, et je suis revenu à Londres. J'étais dans le 48e régiment, commandé par le colonel Richie, qui est mort à Allahabad.

Interrogé par M. M. C. Cameron, le témoin répète, en les complètant un peu, les détails sur ses antécédents, son arrivée en Canada en 1866, son engagement comme graçon de table (*waiter*) au St. Lawrence Hall, puis il continue :

Je restai au St. Lawrence Hall jusqu'au mois de juillet 1867 et alors j'allai demeurer avec Whelan. J'y vis deux jeunes émigrants Irlandais nouvellement arrivés et qui, au bout de deux jours, s'en allèrent à Chicago ; j'ignore leurs noms. Le 1er juillet, j'étais chez Whelan où pensionnaient Mary Johnson, James Inglis et deux jeunes gens, un teneur de livres et un cordonnier. Le teneur de livres quitta la maison à la suite de difficultés avec la femme du prisonnier. Le 21 juillet, j'allai travailler à l'hôtel d'Ottawa où je suis resté jusqu'en novembre. A l'époque de l'élection de M. McGee, j'ai entendu le prisonnier —qui, il est vrai, avait un petit coup de trop,—dire, en ma présence : " Je suis amoureux d'une belle fille de Québec ; je ne tiens pas à la vie et je ne ferais pas plus de cas *de tuer McGee que de prendre une tasse de thé.* "

La mention de la " belle fille de Québec " semble beaucoup amuser Whelan qui rit.

Deux ou trois jours avant l'élection, j'ai entendu le prisonnier faire des menaces contre M. McGee. Je ne sais pas si le prisonnier a jamais appartenu à la cavalerie volontaire et je l'ai toujours connu sous le nom de *Whelan*. [Ici le témoin répète tout ce qu'il a déjà dit au sujet des menaces contre M. McGee, de la lettre, etc.]

Vaughan BRYCE, assermenté, dit :

Je suis à Ottawa depuis le mois de novembre dernier. J'ai fait la connaissance du prisonnier dix-huit mois avant la mort de M. McGee. Je l'ai connu à Québec, à Montréal et ici. Je suis messager à la Chambre des Communes; j'y ai vu le prisonnier le mercredi ou le jeudi avant le meurtre. Il était environ 9 heures du soir et il parlait à Pat. Buckley.

J'ai vu le prisonnier plusieurs autres fois à la Chambre des Communes. Une dizaine de jours avant le meurtre, Pat. Buckley, Whelan et moi-même nous allâmes prendre un verre à la buvette du Sénat.

Je ne l'ai pas vu le jour du meurtre, le lundi. Je logeais chez P. Buckley.

Je suis sorti cette nuit-là du parlement environ 5 minutes après l'ajournement de la Chambre, en compagnie de John et de Pat. Buckley et de Paul Fréchette.

[Le témoin répète les faits contenus dans les dépositions de Sir Geo. Cartier et de MM. MacFarlane et Fréchette relativement au trajet de M. McGee du parlement à son hôtel.]

Examiné par l'hon. John. H. Cameron :

Je ne me rappelle pas comment j'étais habillé ; je sais que j'avais des pantalons noirs.

En réponse à M. J. O'Reilly :

Je me rappelle avoir vu Whelan chez Buckley, le jour de la Saint-Patrice.

Reuben WADE, assermenté, dit :

J'ai demeuré, l'an dernier, à London (Ontario) et j'étais agent de police secrète du Great Western. Au mois de décembre dernier, j'étais à Montréal et j'ai pensionné dans la rue William, chez Duggan, un jaugeur, qui tient une épicerie et une buvette.

(Le plan de la maison de Duggan est produit.)

Il y a trois chambres à coucher et un petit salon, en haut.

(Le plan est produit et expliqué.)

C'est le 21 décembre que j'ai vu le prisonnier pour la première fois dans cette maison. Il était à boire avec deux autres individus. Le maître de la maison a dit que quelques voix de plus et Devlin aurait été élu. Le prisonnier a répondu que M. McGee n'était élu que grâce à l'argent fourni par le gouvernement.—Je ne connais point de Smith employé du Grand-Tronc.—Dans le cours de la conversation, le prisonnier a dit : " Darcy a vendu et trahi ses meilleurs amis et il mériterait d'être tué comme un chien. Mais on va agir et il ne passera pas le jour de l'an. Un autre homme qui était là dit : " Smith est l'homme qu'il nous faut. " La conversation fut continuée à voix basse pendant 15 ou 20 minutes. Whelan et ses compagnons buvaient. Ils semblaient un peu gais. Le lendemain, ils se réunirent vers la même heure et au même endroit. Ils parlèrent encore de l'élection, et Whelan dit : " Pauvre diable de McGee, s'il savait *le sort qui l'attend !* Il s'enfuirait comme il a déjà fait. " Puis ils parlèrent des délégués féniens et ne s'occupèrent plus de M. McGee. Le 24, ils se réunirent encore au même endroit et eurent une conversation au sujet des orangistes. Je partis le vendredi suivant et, à mon arrivée à London, je communiquai à l'hon. John Carling ce que j'avais découvert.

Examiné par l'hon. J. H. Cameron :—

Le témoin répète les mêmes détails et ajoute seulement qu'il a communiqué par lettre, à l'hon. John Carling, ce qu'il avait découvert ; il n'a jamais eu de réponse de l'hon. John Carling.

Andrew CULLEN, assermenté, dit :

Je suis agent de police secrète à Montréal. Il y aura trois ans au mois de novembre prochain que j'occupe cette position. Je suis venu ici le jour même de la mort de M. McGee. J'étais présent lors de l'arrestation de Whelan. Je connais bien cette prison, je l'ai examinée. Je sais très-bien où est la cellule de Whelan. Le 16 avril dernier de 5 heures 30 minutes à 8 heures 30 minutes, P. M., je me suis posté dans le corridor et j'ai entendu une conversation.

Ici le témoin répète, *sous serment*, toute la conversation qui a été publiée au mois d'avril par les journaux et dans laquelle Whelan se reconnait coupable et dit qu'il " *avait tué McGee comme un chien.* " Cette déposition semble vivement impressionner l'auditoire dont l'attention est surtout excitée, lorsque Cullen remet au Greffier

de la Cour une minute de la conversation écrite de la main du schérif Powell.

Pendant toute la déposition de Cullen, le prisonnier affecte de rire et hausse même les épaules. L'attention du public redouble lorsque Robert Hess, un des témoins incarcérés en même temps que Whelan, et Edward Lyttle, employé de la prison, viennent confirmer tout ce qu'a dit Cullen.

Le schérif POWELL, interrogé par M. J. O'Reilly, dit :

J'avais choisi Cullen pour écouter cette conversation parce que je savais pouvoir compter sur lui. Je me rappelle très-bien que j'ai rédigé la conversation que Cullen m'a rapportée.

Le chef de police MCLAUGHLIN, interrogé par M. J. O'Reilly, dit :

L'enveloppe de la lettre que j'ai reçue du prisonnier avait été ouverte puis recachetée.

Transquestionné par l'hon. J. H. Cameron :

Je ne me suis aperçu de cela que plus tard. J'ouvris la lettre à la hâte.

Francis KILBY, étant assermenté, dit :

Je demeure en cette ville, rue York. Le matin du meurtre de M. McGee, j'en ai entendu parler chez moi, à 5h. 30m. Je ne quittai pas la maison à ce moment, mais un peu plus tard ; vers 5h. 45m., j'entrai à la taverne de Starr où je vis le prisonnier.

Je demandai à Starr s'il avait entendu parler du meurtre ; il me répondit négativement. Le prisonnier se mit à rire d'une curieuse manière et m'offrit un verre de vin que je refusai et alors il s'en alla.

Il avait un long habit noir et des pantalons couleur claire. Je ne me rappelle point quelle espèce de chapeau il avait.

Là se terminent les dépositions des témoins de la couronne. Son Honneur le juge fait quelques observations aux jurés à ce sujet, et sollicite surtout la même attention pour les témoins de la défense que pour ceux de la poursuite.

Toute la journée, (9 sept.) l'affluence a été énorme à la cour. Whelan affecte toujours une grande assurance. Sa femme reste toute la journée à la cour. Elle pensionne dans un petit hôtel voisin du palais (?) de justice. A l'ajournement de midi, elle va tous les jours, chercher elle-même le *lunch* de Whelan, à l'hôtel sus-mentionné. Elle a l'air d'une personne très-respectable et, pendant les dépositions, elle semble d'une impassibilité parfaite.

QUATRIÈME JOUR.

Ottawa, le 10 septembre 1868,
10 heures A M.

On remarque ce matin, à la Cour, un nombre considérable de dames de la meilleure société. Les abords de la cour sont aussi encombrés d'une foule énorme. Près du banc (*box*) des témoins, on me montre une malle qui contient les habits que M. McGee portait le jour du meurtre. Whelan est d'une pâleur excessive et toujours très-agité. Sa femme est toujours là et semble plus abattue qu'à l'ordinaire.

L'interrogatoire des témoins de la défense est commencée :

Antoine QUESNEL, assermenté, dit :

Je demeure à Hull depuis trois ans. Si je voyais Lacroix, je le reconnaîtrais peut-être, mais je ne sais pas si c'est la personne qui a été examinée dans cette affaire. Je ne croirais pas sous serment le Lacroix que je connais, car c'est un vrai menteur. Je le connais depuis 13 à 14 ans. Toute sa famille a une mauvaise réputation, et lui-même n'est rien de bon. Il n'a jamais été un homme de vérité.

Le témoin Lacroix est amené et le témoin le reconnait.

—Oui, dit-il, c'est là l'homme dont j'ai parlé.

Examiné par M. J. O'Reilly :

Je viens de Rigaud, je suis journalier. Lacroix a pensionné chez moi, à Hull, pendant près de deux étés. Le second été, il est parti me devant trois piastres qu'il me doit encore. Je n'ai rien dit de cela à M. O'Farrell qui ne m'a jamais offert d'argent.

—Pourquoi avez-vous gardé Lacroix puisque vous n'aviez pas confiance en lui et que vous saviez qu'il était menteur et voleur ?

—Ma foi, je l'ai gardé parce qu'il m'avait payé le premier été.

CHAMPION, assermenté et examiné par l'hon. J. H. Cameron :

J'ai connu Lacroix pendant deux mois qu'il a travaillé avec moi. Il n'a pas un bon caractère.

Examiné par M. J. O'Reilly :

J'ai travaillé aux Joachims avec Lacroix. Nous étions douze dans ce chantier où je suis resté six mois et lui deux mois. Il est " menteur et *vanteur*. "

Pierre MORIN, assermenté, dit :

Je demeure depuis deux ans à Hull. J'ai connu Lacroix pendant ce temps-là. Il a un mauvais nom. Je ne le croirais pas sous serment d'après ce que j'ai entendu dire de lui.

Examiné par M. J. O'Reilly ;

Je connais M. Lapierre l'avocat. Je ne l'ai pas vu à Hull hier, mais jeudi. Il ne m'a point parlé de cette affaire. M. O'Farrell m'en a un peu parlé hier soir en me recommandant de dire la vérité et il m'a donné *cinq* piastres pour mon trouble et pour dire la vérité.

Je n'ai rien demandé.

Il m'a donné les *cinq* piastres avant que j'eusse dit un mot.

Je ne suis pas charretier et je n'ai mené O'Farrell nulle part.

LOUIS ROY :—Je demeure à Hull. Je connais Lacroix depuis mon enfance et depuis qu'il est homme fait je n'ai eu aucune affaire avec lui ni ne veux en avoir, parceque je n'ai pas de confiance dans son " caractère " Son caractère n'est pas bon. Je ne le croirais pas sous serment.

Examiné par M. J. O'Reilly.—Je n'ai pas toujours demeuré avec lui. Je n'ai jamais entendu dire qu'il eût été appelé en cour, ni qu'il eût été accusé de quelque crime. Ni lui ni sa famille n'ont la réputations d'être "*fiables.*" Il a travaillé à Hull comme homme de chantier et journalier.

Je ne connais pas bien M. Lapierre l'avocat. On est venu me chercher à 11 heures hier soir. C'est M. Larose et M. Laferrière qui sont venus me chercher. On ne m'a point donné ni promis d'argent. Je suis marié. Ma femme ne sait rien de l'affaire et on ne lui a pas promis d'argent. Mais on m'a dit qu'on désirait avoir des renseignements sur le " caractère " de Lacroix et qu'on m'interrogerait parceque je le connaissais depuis mon enfance. Il a pensionné deux mois chez mon père, il y a deux ans. Je l'ai très-peu vu depuis qu'il est homme fait. Je n'ai jamais fait d'affaires avec lui. Je lui ai parlé ce printemps ; il me dit qu'il travaillait. Lorsque je le rencontrai, il avait une hache sur l'épaule.

—

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le 10 septembre 1868,
8 heures, P. M.

Vous dites, dans le *Journal de Québec* du 8 courant, que le procès Whelan comptera parmi les *causes célèbres*. Il est rare, en effet, qu'une cause réunisse tant d'éléments propres à intéresser le public. Toutefois, on attendait plus de la défense. Je ne saurais juger, à présent, quel poids auront les témoignages qu'elle a produits, mais, comme me le disait un Anglais ce matin, la "défense boîte" évidemment. La déposition de Lacroix reste intacte jusqu'à présent, et elle est corroborée par celles de plusieurs autres témoins. Aujourd'hui, comme hier, la Cour a été comble toute la journée ; on y étouffe, on y est littéralement asphyxié. Un des jurés est bien malade. La Cour lui a procuré un médecin ; il aimerait mieux le grand air et son *home*. A mesure que la fin du procès approche, les paris se multiplient. De très-fortes sommes sont engagées, me dit-on. Les uns veulent que Whelan ne soit condamné que pour avoir pris part à une conspiration dont le but était l'assassinat de M. McGee. Les autres prétendent qu'il sera ou totalement acquitté, ou pendu ; discussions oiseuses, mais qui doivent naturellement surgir entre gens qui ont passé près d'une semaine à la Cour et commencent à s'ennuyer terriblement.

Je continue à vous donner l'analyse complète des témoignages.

JOHN COSGROVE, assermenté, puis examiné par l'hon. J. H. Cameron :

Je demeure à Hull ; je connais Lacroix. Le voilà, c'est lui. Il a la réputation d'être un " grand menteur."

Examiné par M. J. O'Reilly :

Je connais Lacroix. Je ne sais quelle est sa profession. J'ai vu son nom mentionné dans les journaux. A Hull, il a obtenu des marchandises de moi sous de faux prétextes.

Simon LAFERRIÈRE, assermenté, puis examiné par l'hon. J. H. Cameron :

Depuis trois ans, je réside à Hull, il y a eu un an l'hiver dernier que je fis la connaissance de Lacroix. Il n'a pas un bon " caractère, "

Examiné par M. J. O'Reilly :

Je ne parle pas anglais. Je demeure à Ottawa depuis 10 ans. J'ai habité Aylmer et Hull. Je suis peintre. En 1865, je suis allé aux Etats-Unis où j'ai d'abord exercé ma profession ; puis je me suis engagé dans l'armée du Nord. Je parle anglais pour les affaires ordinaires, mais pas bien. Depuis mon retour, je me suis engagé deux fois dans les chantiers et le reste du temps j'exerce ma profession de peintre. Je connais M. Lapierre, l'avocat, depuis l'époque où il allait au collége. Je suis allé avec M. Lapierre chercher des témoins. On s'est " bien amusé " le long du chemin. J'ai vu M. O'Farrell avant-hier soir à la taverne de Starr, près du marché. J'étais avec M. Lapierre et nous avons vu M. O'Farrell.

(Toutes les dépositions faites en français sont traduites, à mesure, en anglais par M. G. H. Macaulay, traducteur assermenté).

Frs. MARIGNY, assermenté, et interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je demeure à Hull depuis trois ans. Je connais J. B. Lacroix ; j'ai été deux mois avec lui en chantier. D'après ce que j'ai entendu dire de Lacroix, son " caractère " général n'est pas bon ; je ne le croirais pas sur son serment.

Examiné par M. J. O'Reilly :

Je n'ai pas reçu d'argent.

Euphémie LAFOSSE, assermentée et interrogée par l'hon. J. H. Cameron :

J'ai été en service chez M. Starr à l'époque où le prisonnier y pensionnait. Un jour, en faisant son lit, j'ai trouvé un pistolet entre la paillasse et le matelas ; je l'ai pris, le coup est parti et m'a fait une blessure au bras. (Elle montre la marque.) Cela eut lieu avant le meurtre de M. McGee, six semaines environ après le jour de l'an.

William GORDEN, interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je connais Whelan. J'étais teneur de livres chez M. Egleson tailleur où il travaillait. C'est le 28 novembre 1867 qu'il commença à travailler chez M. Egleson. La veille de Noël suivant, il vint dire adieu aux ouvriers. Il revint travailler quinze jours plus tard. Il montra un pistolet (*revolver*) dans la boutique. Je vis encore le pistolet au printemps avant la mort de M. McGee. Je ne l'examinai pas de près, mais c'était un revolver à six coups. Un des canons avait été déchargé, et il nous dit que c'était la servante de chez Starr qui l'avait déchargé et s'était blessée au bras. J'ai vu Turner ici, entre autres fois le mercredi qui suivit le jour du meurtre. Il vint à la boutique et parla du prisonnier, en présence de Wm Rowsell, P. Egleson, Wm et Jas. White, et Jas. Kinsella. Il dit à Egleson : " Ainsi, ce pauvre Jim est arrêté ; c'est malheureux, c'est un bon garçon. „

—Quel Jim ? demanda Egleson.

—James Whelan, répondit Turner ; puis il ajouta qu'il avait entendu un M. P. dire que le gouvernement avait offert $16, 000 pour l'appréhension du meurtrier. Turner dit que, pour la moitié de cette somme, " il ferait pendre son grand-père. "

Interrogé par M. J. O'Reilly :

Je connais le prisonnier depuis le 1er novembre dernier. J'appartiens, comme lui, à la Société Saint-Patrice et je me rappelle le meeting du 1er mars où Whelan fut désigné pour être *Marshald* après quelque discussion. Lorsqu'il revint de Montréal, 5 ou 6 jours, je crois, après le jour de l'an, il avait un pistolet qu'il voulut me vendre. Je ne l'achetai pas.

Je n'ai pas marqué dans le livre la date du retour de Whelan. Je sais que Whelan appartenait au *Shamrock quadrille club.* Une fois, dans la boutique en lisant un journal, Whelan dit que M. McGee n'était pas, après tout, un méchant homme. Lorsque Whelan fut arrêté, bien des gens du voisinage ont manifesté des sympathies pour lui. Je me rappelle que Whelan avait un jour montré son pistolet en ma présence, dans la boutique ; Rowsell et un jeune homme du nom de Shanly étaient aussi présents. J'ai entendu parler de l'assaut sur Turner ; l'assaut avait eu lieu dans une salle de danse. Je crois que Doyle a été arrêté le même soir que Whelan.

Doyle a fait faire des habits chez Egleson dans le cours de l'hiver. Je ne suis jamais allé à la Chambre des Communes avec Whelan.

A l'hon. J. H. Cameron :

Whelan a travaillé le jour du meurtre.

Madame MURPHY, examinée par l'hon. J. H. Cameron :

Je demeure à Ottawa. Je connais le prisonnier. Il a pensionné chez moi en novembre et décembre 1867. Le 24 décembre il partit pour Montréal par les trains de 1 heure.

A M. J. O'Reilly :

Le témoin répète ce qui précède relativement au séjour de Whelan dans sa maison et ajoute que c'était un pensionnaire modèle, régulier, inoffensif et payant bien toutes les semaines.

John LYON, interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je demeure à Ottawa ; je suis épicier. Je sais que Whelan est parti pour Montréal la veille de Noël 1867.

A M. J. O'Reilly :

C'est la veille de Noël que Whelan me fut présenté par quelqu'un à ma boutique. J'appartenais, comme lui, à la société Saint-Patrice. Je n'ai jamais parlé de M. McGee à Mike Murphy. Je n'ai jamais parlé de Mike Murphy à Whelan. Je suis agent pour le journal l'*Irish Canadian.*

A l'hon. J. H. Cameron :—C'est la veille de Noël que Whelan est parti.

Patrick KELLY, interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je demeure à Ottawa depuis trois ans et j'étais employé chez Egleson, tailleur, au mois de décembre 1867. Le 24 du même mois, Whelan partit pour Montréal. Il se fit un habit quelques jours auparavant. Il revint de Montréal 8 ou 10 jours après le premier jour de l'an, je crois.

A M. J. O'Reilly :

Le témoin répète ce qu'il a dit du séjour de Whelan à Ottawa chez Egleson, puis il ajoute :

Le prisonnier parlait souvent en termes élogieux de M. McGee. Il lisait les journaux autrefois et allait au parlement. J'appartiens à la société de Saint-Vincent de Paul et à la Saint-Patrice. Lorsque Whelan revint de Montréal, il ne me dit rien de ses exploits en cette ville.

Michael DUGGAN, interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je demeure à Montréal au coin des rues William et Mondelet. Je ne connais pas du tout le prisonnier, je ne l'ai jamais vu, avant de le voir ici. Je jure positivement que le prisonnier n'est point venu chez moi, seul ou avec d'autres, au mois de décembre dernier.

A M. J. O'Reilly :

Ma femme tient mon épicerie pendant que je suis ma profession de jaugeur.

(Le plan de la maison est produit.)

Je sais qu'au mois de décembre le témoin Wade a pensionné chez moi. J'étais là le 21 décembre 1867. On ne peut entrer par l'escalier de la rue William sans être entendu dans la boutique. Je ne connais point les gens qui pensionnent chez moi, parce que je suis souvent absent. Je ne suis pas allé chez moi pendant un an et 18 jours avant le 21 décembre. Je suis comme un étranger dans ma maison. Je ne fête jamais ; je suis habitué à prendre un peu d'eau-de-vie. Je joue un peu la flûte. Je me rappelle l'élection Devlin-McGee et l'incendie de la Salle Nordheimer, mais j'ignore ce que c'est que l' « Orange Hall. » Je ne connais pas Doyle. Lorsque Wade a quitté la maison il me devait encore une piastre et je l'ai rejoint, en courant, au dépôt pour me faire payer. Je n'appartiens à aucune société.

A l'hon. J. H. Cameron :

Je jure positivement que je ne connais pas le prisonnier.

Mad. DUGGAN, interrogée par l'hon. J. H. Cameron, jure aussi qu'elle ne connait pas du tout le prisonnier.

A M. J. O'Reilly :

Je connais M. Wade. Vers Noël, il a pensionné chez moi 7 ou 8 jours. Lorsqu'il quitta il ne me donna qu'une piastre et partit sans me payer le reste. Il fallut le suivre au dépôt pour avoir l'argent. C'était 2 jours après Noël.

Peter EGLESON, tailleur, interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

J'étais à Ottawa lors de l'assassinat de M. McGee. Je connais le prisonnier. J'ai été arrêté le 7, puis le 16 avril. Le prisonnier a été à mon service jusqu'à la mort de M. McGee. Je crois qu'il est allé à Montréal vers Noël. Je connais Turner, il était à mon magasin quelques jours après le meurtre. Je ne sais pas qui se trouvait alors au magasin, mais mon frère et le commis Golden s'y trouvent généralement.

John DOWNEY, interrogé par l'hon J. H. Cameron :—J'ai été pendant trois ans commis chez Duggan. [Puis le témoin répète tout ce qui a été dit relativement au séjour de Wade chez Duggan].

Interrogé par M. J. O'Reilly, le témoin renouvelle les mêmes déclarations, nomme les pensionnaires qui étaient chez Duggan vers Noël et termine sa déposition en disant que Duggan est un « buveur de *gin* » et a souvent eu des difficultés avec sa femme à cause de cela.

Mad. Mary ROGERS, interrogée par M. K. MacKenzie :

Je demeurais à Montréal, vis-à-vis chez Duggan, au mois de décembre dernier ; j'avais l'habitude d'aller voir Mad. Duggan dont je suis l'amie. Au mois dernier, Mad. Duggan avait des pensionnaires que je connaissais, mais le prisonnier n'en était pas un. J'ai vu M. Wade, mais je n'ai jamais vu le prisonnier avant aujourd'hui.

A M. O'Reilly :

Je demeure à environ 12 verges de chez Duggan, de l'autre côté de la rue. Je suis allée voir Mad. Duggan un soir que son mari était à la maison.

Susann WHEATLEY, interrogée par l'hon. J. H. Cameron, répète ce qui a été dit dans le magasin d'Egleson au sujet du meurtre et des $16,000 offertes ; elle répète aussi que Turner aurait dit : « Pour la moitié de cette somme je vendrais mon grand-père. »

A M. J. O'Reilly :—J'ai dit à madame Whelan que j'irais donner mon témoignage en cour. Je suis venue le donner de mon gré et sans offre d'argent. Elle repète ce que Turner a dit des $16,000.

A l'hon. J. H. Cameron :—Elle réitère l'assertion au sujet des $16,000.

M. J. O'Reilly :—Mais alors il n'y avait pas de récompense offerte.—C'est assez.

John White, assermenté, puis examiné par l'hon. J. H. Cameron, répète ce que Turner aurait dit au sujet des $16,000 dans la boutique d'Egleson. (Voir le témoignage précédent).

A M. J. O'Reilly : — Il renouvelle les mêmes assertions ; il ne connaît pas Whelan.

Transquestionné par l'hon. J. H. Cameron, il répète les paroles dites par Turner au sujet des $16,000.

William White, interrogé par l'hon. J. H. Cameron :

Je suis menuisier, je demeure à Ottawa. Je connais P. Egleson et Turner. J'ai vu Turner chez Egleson le lendemain de l'arrestation du prisonnier, un mercredi. Turner exprima des sympathies pour Whelan disant que c'était la dernière personne qu'il aurait soupçonnée du meurtre, car il ne l'avait jamais entendu proférer de menaces contre M. McGee. Il dit aussi qu'un membre du parlement avait offert à Turner $16,000 et le prix de son passage pour émigrer dans tel pays qu'il voudrait avec sa famille, s'il faisait découvrir le meurtrier. Quelqu'un dit : " $16,000, c'est une grosse somme ! " — Turner répondit :

" Je vendrais mon grand-père pour la moitie de cette somme. "

A M. J. O'Reilly :

J'allai chez Egleson dans l'après-midi et j'y restai environ deux heures ; puis j'allai chercher mes outils à l'atelier de M. McGreevy. J'avais affaire chez Egleson pour des habits. Mon frère était avec moi. Golden, Pat. Egleson, Turner, Kinsella et Rowsell étaient dans le magasin ; je n'y ai pas remarqué de jeune fille. Je connaissais Whelan et l'avais rencontré à une réunion de la société St. Patrice. Je ne vis pas Whelan le mardi. Le lundi précédent, à 7.30 ou 8h. du soir, j'étais chez Egleson ; j'y ai vu Whelan et je me rappelle comment il était habillé. Je restai au magasin jusqu'à 10h. moins 20m. J'entendis dire que M. McGee parlerait à la chambre ce soir-là. Whelan sortit du magasin vers huit heures.

C'est la dernière fois que j'ai vu Whelan chez Egleson. Je demeure dans la rue York. Après 6 heures, ce jour-là, je n'ai été ni au parlement ni près du parlement. J'ai vu M. McGee plusieurs fois. Je ne parlais jamais de lui ; je n'avais pas d'antipathie contre lui. J'ai fait une collecte à la Chaudière, jeudi et vendredi, pour la défense de Whelan. On a eu bien tort de m'arrêter.

A M. J. O'Reilly :—Le vendredi après-midi, j'étais à Hull, avec John Lyon, faisant une collecte pour la défense de Whelan.

Patrick Kinsella, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je suis détenu ici. J'étais garçon de table (*waiter*) à l'hôtel Russell. Je connais Alex. Turner qui avait le même emploi que moi à l'hôtel Russell. J'étais chez Egleson, à 4 heures après-midi, le jour du meurtre de M. McGee. Turner y était aussi et ne dit rien de l'affaire. Whelan n'était pas arrêté alors. Il y avait plusieurs autres personnes dans le magasin.

A M. J. O'Reilly :—La proclamation était alors émise. Turner dit " que, pour pareille somme, il vendrait son père. " Golden était là. Je ne sais pas si White et Egleson y étaient. J'ai vu Whelan à Montréal pendant plus d'un an. J'étais garçon à l'hôtel d'Ottawa. Je connais Doyle. J'ai été chez Mme. Scanlan avec Whelan prendre un verre : Turner se trouvait là. Turner et Whelan semblaient bons amis. Nous jouâmes aux cartes. Je suis venu ici le 13 novembre. Je ne savais pas alors si Whelan était à Ottawa ; j'ignore quand il y est venu ; mais il y était quand je suis arrivé. Il est souvent venu me voir à l'hôtel Russell. J'ai vu Doyle et Whelan causer dans une chambre près de la salle à manger. Doyle et moi nous sommes entrés ensemble, comme garçons de table, à l'hôtel Russell. Turner me dit que Whelan était en ville et, en effet, une semaine plus tard je le vis dans la petite salle dont je viens de parler (*carving-room.*)

Je ne sais pas quand Whelan est allé à Montréal, mais il était de retour en janvier après le jour de l'an. J'ai vu Whelan chez Egleson deux jours avant le meurtre. Le soir du meurtre (lundi) je suis resté à l'hôtel Russell jusqu'à 10 h. Whelan n'y est pas venu. Je me rendis tout droit chez moi ce soir-là. Je n'allai point au parlement. Je me rappelle le meurtre de M. McGee ; Doyle m'éveilla pour me l'annoncer. Je partis pour Montréal le jeudi après le meurtre. Je n'ai jamais eu de discussion avec Whelan au sujet de M. McGee. Je n'ai jamais entendu dire à Whelan que Turner était " un traître." J'ai pris part à l'élection de Montréal. Je dis à Whelan que j'allais à Montréal. Je ne pus le voir

avant de partir ; j'allai pour le voir chez Egleson. Whelan me devait de l'argent. Je ne le trouvai pas non plus chez Starr. Je n'ai jamais entendu dire chez Mme. Scanlan, à Montréal, que M. McGee devait être assassiné. J'ai causé avec Whelan en prison. Il m'a dit qu'il était parfaitement innocent du meurtre de M. McGee. Il ne m'a jamais dit où il était le soir de ce lundi-là. J'ai entendu Whelan dire, en prison ; « maudit soit l'homme qui a tué McGee ! » Il m'a parlé de sa visite à la maison de M. McGee à Montréal, du billet (*note*), du frère de M. McGee, et de son pistolet à lui, Whelan, avec lequel une servante de Starr s'était blessée. Je connais Hess. Il est en prison. Il fréquentait Whelan. Whelan ne m'a rien dit d'une conversation publiée dans les journaux. Les autres prisonniers en parlaient. J'ai pu avertir Whelan de ne pas parler fort. Il ne m'a jamais rien déclaré.

A M. M. C. Cameron :—Whelan ne m'a jamais rien déclaré. Il m'a toujours dit qu'il était innocent. Je n'ai jamais entendu dire que Turner eût parlé à M. McGee. Je n'ai jamais entendu Whelan faire des menaces contre M. McGee.

Patrick Egleson, interrogé par M. M. C. Cameron,—répète d'abord tout ce qu'on a vu au sujet des $16,000 offertes à Turner, puis il continue :

Je quittai le magasin de mon frère le lundi soir (veille du meurtre) pour me rendre à un meeting. Mais je m'arrêtai à la taverne de Lapierre et j'y restai à jouer aux cartes jusque vers 2 hs. du matin. J'y ai vu entrer deux fois les constables Pinard et Jordan. Après le meurtre, j'ai été arrêté puis relâché.

A M. J. O'Reilly : — Whelan était au magasin de mon frère le lundi soir jusque vers 8 hs. Je connais très-bien Whelan. Je n'ai jamais recueilli d'argent pour sa défense bien qu'on m'ait prié de le faire. Lorsque j'appris que M. McGee avait été tué, je ne dis point : « La prochaine fois, *ce sera le tour de Cartier*. » Je n'ai jamais dit en parlant de M. McGee : « Enfin ! nous en voilà débarrassés ! » J'étais membre de la Société St. Patrice. Je n'avais point d'intimité particulière avec Whelan, mais je le connaissais. Je me couchai à 5 h. 30 m., du matin, le mardi (jour du meurtre) et à 9 h. j'étais arrêté. Je n'ai rien envoyé à Whelan. Je n'ai point recueilli d'argent pour la défense de Whelan.

A 6 h. 20 m., la Cour est ajournée jusqu'à demain matin, 9 h. 30 m.

Le 11 sept., à 10 h. A. M.

Il paraît que le nombre des témoins que va faire comparaître la défense sera beaucoup plus considérable qu'on ne le croyait d'abord. Il a dû en arriver plusieurs hier de tous les coins du pays et même des Etats. Jusqu'à présent, les témoignages pour la défense n'ont pas semblé produire un grand effet sur le public. La défense va faire un suprême effort.

M. J. O'Farrell a eu une vive altercation, hier après-midi, à la cour, avec le constable McVitty. L'affaire est portée ce matin devant la cour de police.

Sir John A. et Lady MacDonald ont passé presque toute l'après-midi hier à la cour.

On pense que l'affaire se prolongera encore plusieurs jours.

La cour a commencé à siéger à 9 h. 30 m., ce matin.

—

CINQUIÈME JOUR.

Ottawa, le 11 septembre 1868, midi.

A 9 heures 35 minutes, ce matin, l'examen des témoins de la défense a été repris.

Madame SCANLAN, assermentée par M. K. Mackenzie :—

Je demeure à Montréal et je tiens une épicerie-taverne. Je suis mariée. Mon mari est employé au Grand-Tronc, et est dehors la plus grande partie du jour. Il est engagé dans une compagnie de volontaires. Je connais le prisonnier et Alex. Turner. Je me rappelle l'époque de l'élection Devlin-McGee. Whelan et Turner étaient des habitués de ma maison. La femme de Whelan tenait une maison de pension et prenait ses épiceries chez moi. Je n'ai jamais entendu la conversation au sujet de M. McGee, non plus que de menaces. Il n'y a jamais eu d'assemblées de féniens chez moi. Mon mari est un homme loyal.

A M. J. O'Reilly :—Je n'ai jamais fait de souscription pour défendre le prisonnier. Je n'ai jamais envoyé aucune boîte à Whelan. Je connais Inglis, Doyle, Murphy, Turner et Whelan ; ils sont souvent venus se rafraîchir chez moi.

M. O'GARA, interrogé par M. M. C. Cameron :—Je suis magistrat de police de cette ville. J'ai pris des dépositions contre le prisonnier. J'ai pris une partie de la première déposition de Lacroix. La seconde déposition a été prise à l'Hôtel-de-Ville. J'ai remis la première déposition à M. O'Reil-

ly. Il y a eu quinze jours d'intervalle entre la première et la seconde déposition. Lacroix fut incarcéré le 15 avril. C'est Pinard et Jordan qui m'ont fait rapport au sujet de ce que Lacroix leur avait montré. Pinard me servait d'interprête pour examiner Lacroix.

Ici M. O'Gara montre une minute de la déposition de Wm. Graham, en disant qu'il croit cette minute exacte. J'ai pris une déposition de Turner ; il n'y était pas fait mention, je crois, d'une conversation entre le prisonnier et Doyle. M. John J. McGee fut examiné le même jour que Turner.

M. O'Gara rappelle en quoi consistait la déposition de M. John McGee.

Je ne crois pas que Pinard et Jordan aient fait de déposition.

A M. J. O'Reilly :—Lacroix a fait sa première déposition devant moi le 9, et la seconde, le 15. La première déposition n'a pas été prise sous serment mais dans la prison. Elle a été signée par Lacroix lui-même. Lorsque M. O'Reilly revint à Ottawa, je lui fis part de la déposition de Lacroix. Je sais que la police a longtemps recherché Lacroix. M. O'Reilly m'a souvent parlé de Lacroix. La déposition de Lacroix n'a pas été prise en présence de Whelan.

Pinard interprète souvent des dépositions, et il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il ait interprété celle de Lacroix.

Michael Casey, interrogé par M. McKenzie :

Je suis en prison depuis huit mois. Je connais Robert Hess et le prisonnier. Je n'ai jamais entendu aucune conversation au sujet de M. McGee. J'ai entendu Hess dire qu'il savait qu'une conversation avait eu lieu entre Doyle et Whelan. Il me dit aussi que le schérif lui avait promis le meilleur habillement qu'il pourrait désirer. Je ne sais pas si le schérif faisait allusion au meurtre de M. McGee.

A M. J. O'Reilly :—Je suis en prison pour avoir volé une montre. J'ai été précédemment en prison pour vol. J'ai aussi été en prison pour ivresse. Je n'ai jamais rien passé de la cuisine aux prisonniers féniens. J'ai été admis dans la cuisine de la prison, mais le geôlier m'en a chassé.

James Young, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je réside à Montréal. Je connais Michael Duggan depuis six ans. J'ai pensionné chez Duggan au mois de septembre et j'en suis parti en octobre. La maison de Duggan est située au coin des rues William et Mondelet. J'y couchais. Michael Innes, William Sherry et John Hawkins pensionnaient là aussi. Je suis allé à Drummond's Ville et revenu en décembre. Je vis quelqu'un dans la boutique et lui dis que je voulais pensionner dans cette maison. La personne à qui je parlai me sembla drôle.

(Ici le témoin donne une description de la maison de Duggan et il dépeint Reuben Wade.)

Je n'ai jamais parlé à d'autres personnes dans cette maison.

A M. J. O'Reilly :—Duggan n'était pas là lorsque j'ai pensionné dans sa maison.

James Sherry, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je demeure à Montréal. J'ai pensionné chez Duggan au coin des rues Mondelet et William. J'étais là au mois de décembre dernier. Jamais, de ma vie, je n'ai vu le prisonnier. Les pensionnaires seuls avaient accès dans le salon d'en haut.

A M. J. O'Reilly :—Je ne suis pas un buveur. Je suis entré dans la société de tempérance au printemps de l'année dernière. Mais j'ai manqué à l'engagement de la société (*pledge*) lors du feu qui eut lieu près de la maison de Duggan. Je n'ai jamais renversé le poële dans cette maison. C'est un nommé Hawkins qui l'a renversé. Je ne me suis jamais promené avec Whelan dans la rue Notre-Dame. A Ottawa, j'ai pensionné chez Starr. J'étais là hier soir. Je n'y ai pas vu M. O'Farrell. Je n'ai communiqué à personne ce que j'avais l'intention de dire en Cour.

John Canty, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je demeure en cette ville. Je suis charretier. Je connais Hess. J'ai travaillé avec lui. Je le connais depuis 13 ans. Je l'ai vu en prison. Il y a 14 ans, il était dans un chantier avec moi. Le contre-maître (*foreman*) le renvoya parcequ'il était querelleur. Je ne l'ai pas revu depuis.

A M. J. O'Reilly :—Hess est fort, mais il ne m'a jamais battu.

John Weathers, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je demeure à Ottawa. J'ai été appelé comme juré à ce terme de la cour. Je ne connais pas Hess et je n'ai jamais rien entendu dire contre lui.

A. M. J. O'Reilly :—J'ai été appelé comme juré à cette cour, puis récusé. Je

n'ai jamais parlé à Hess. Il ne m'a jamais battu. Je n'ai jamais rien entendu dire contre Hess.

James DORAN :— Je suis garçon en chef, (*head-waiter*,) à l'Hôtel Russell. On m'a congédié hier parce que j'avais à venir ici pour donner mon témoignage ; seulement pour cela. J'ai vu le prisonnier deux fois à Montréal et deux fois ici. J'ai été garçon-en-chef à l'hôtel d'Ottawa, à Montréal. Je connais Turner ; il a été garçon en même temps que moi à l'hôtel d'Ottawa et à l'hôtel Russell. En qualité de garçon-en-chef, j'avais la faculté d'engager et de renvoyer des garçons de table, (waiters). Si Turner n'avait pas quitté l'hôtel Russell, je l'aurais renvoyé.

Hier matin, j'ai envoyé un garçon dans la *glass-pantry*, lui indiquant de représenter Turner se lavant les mains. Je suis allé me mettre, avec un autre garçon, au pied de l'escalier dans le passage, près de la chambre dite *carving-room*, et j'ai parlé à ce dernier garçon. Celui qui était dans la *glass-pantry* m'a dit qu'il entendait bien le son de ma voix, mais qu'il ne comprenait pas ce que je disais. Les garçons de table (*waiters*) sont de service depuis midi jus-1 heure. En janvier, il y avait à l'hôtel Russell, 9 garçons de table et moi-même. J'ai fait l'expérience mentionnée plus haut avant d'être congédié ; l'hon M. J. H. Cameron en a été témoin.

A M. J. O'Reilly :—Ce n'est pas moi qui ai suggéré l'idée de cette expérience à M. O'Farrell. J'ai vu Whelan et Doyle dans la *carving-room* mais non dans la *pantry*, non plus dans le passage.

Je suis venu à Ottawa, le 7 novembre, avec ma femme. Le 13 novembre, je télégraphiai à Doyle et à Kinsella de venir. Je ne saurais dire quand M. McGee est venu à Ottawa. Je crois l'avoir vu en novembre.

Doyle et Kinsella ont pensionné avec moi. Je crois que j'ai fait connaissance avec Whelan dans l'automne de 1867.

Je n'étais pas intime avec lui. Je l'ai vu cinq ou six fois à l'hôtel Russell.

Il était presque toujours avec Turner ou avec Doyle. Je lui ai envoyé plusieurs lettres et des rafraîchissements à la prison. Je n'ai pas de préjugés, moi !

John DUGGAN, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je réside à Montréal et je suis avocat. Michael Duggan est mon frère.

Je n'ai jamais dit : " Deux en dedans et deux en dehors suffiront." [Parlant de la visite à la maison de M. T. D. McGee.]

A M. J. O'Reilly :—Je suis un de ceux qui ont expulsé M. McGee de la Société Saint-Patrice.

James FITZGERALD, examiné par M. M. C. Cameron :

J'ai été garçon à l'hôtel Russell pendant 8 ou 9 mois. J'y entrai avec Doran qui venait de Montréal avec moi. On m'a congédié hier parce que j'avais à donner mon témoignage à la cour dans cette affaire. C'est avec John Long que j'ai fait une expérience pour voir si l'on pouvait entendre de la *glass-pantry* dans le passage. Je suis sûr que du passage on ne peut entendre une personne qui parle dans la *glass-pantry*. Je sais que les garçons de l'hôtel sont toujours occupés entre midi et une heure.

Le dîner dure depuis midi jusqu'à 3hs. J'ai demeuré chez Whelan à Montréal. Je l'ai vu plusieurs fois à l'hôtel Russell demandant Doyle ou Turner, ou Kinsella.

Richard QUINN, interrogé par M. M. C. Cameron :

Je demeure à Ottawa depuis 10 ans. Je connais le prisonnier. Je l'ai vu à la chambre des communes le soir du meurtre de M. McGee. Ce soir-là, Reuben Lawrence était avec moi à la chambre des communes. A 11 heures, le même soir, j'ai vu le prisonnier sur le premier banc de la galerie. Vers minuit, Je l'ai vu revenir à la chambre des communes. Lawrence et moi nous lui dîmes bonsoir. Je l'ai vu lorsque la chambre s'est ajournée. J'ai vu alors 20 ou 30 personnes sortir.

J'ai enfin vu le prisonnier sortir par l'entrée principale. Je sortis seul par la même entrée. Je demeure la porte voisine du théâtre. En me rendant chez moi, j'ai entendu dire qu'il y avait un feu. J'ai suivi le trottoir qui part de la porte ouest. Je vis 3 ou 4 personnes en avant de moi. Je ne connaissais aucune de ces personnes. Whelan ne sortit pas avant moi. J'ai vu une des personnes mentionnées plus haut prendre la rue O'Connor. J'ai été moi-même arrêté pour le meurtre de M. McGee, puis relâché. Je ne connaissais pas Whelan avant son arrivée à Ottawa. A l'époque de son arrestation, je le connaissais depuis environ trois mois. Le bruit que j'ai entendu ressemblait au bruit d'un pétard, (*fire-cracker*).

A M. J. O'Reilly :—J'entrai dans la galerie de la chambre vers 10 heures, mais il était près de 11 heures lorsque j'y ai

aperçu le prisonnier. Je connais Lawrence Reuben depuis qu'il est à Ottawa. Whelan et lui étaient *marshalls*, le jour de la St. Patrice. Autrement je n'ai jamais vu Reuben en compagnie de Whelan. Le lundi, vers 10 heures du soir, j'allai chez Lawrence et lui dis que j'avais envie de me rendre à la Chambre. Mais je ne savais pas que M. McGee devait parler. Dans la galerie, Whelan se trouvait à 10 ou 12 pieds de moi. Je partis vers minuit et Whelan sortit aussi à ce moment avec Lawrence. Je revins au bout de 20 minutes avec Whelan.

Lawrence dit à Whelan qu'il allait revenir et celui-ci l'attendit quelque temps sous le porche de l'entrée principale,mais Lawrence ne revint pas. Je n'ai pas dit que le prisonnier dormait dans la galerie, j'ai dit qu'il avait l'air prêt à s'assoupir (*drowsy*). Mais il se réveilla (*awoke*) au bout de vingt minutes.

M. O'Reilly : —Mais s'il s'est éveillé, il dormait donc ? (rires.)

Le témoin :—Non,non, il avait l'air d'avoir envie de dormir. A onze heures, minuit et une heure, il écoutait les discours avec attention. Depuis minuit jusqu'à l'ajournement, le prisonnier ne quitta pas la galerie. Lorsque la chambre fut ajournée, il partit et se dirigea seul, d'un bon pas, du côté est, côté gauche en sortant du parlement.

Je n'ai point entendu ce que dit le charretier Downes. Je n'ai appris la nouvelle du meurtre que vers 7 heures du matin, mardi. J'allai voir l'endroit où le meurtre avait eu lieu ; je fis des questions aux personnes qui étaient là : je vis le sang. Dans la matinée, Whelan vint chez ma mère et nous dit que son bourgeois (*boss*) venait d'être arrêté. Il dit aussi que c'était un grand malheur que le meurtre de M. McGee.

[Ici Son Honneur le juge fait plusieurs questions au témoin sur les allées et venues du prisonnier pendant la soirée et le témoin répète ce qu'il a dit plus haut.]

A M. J. O'Reilly :—Je n'ai jamais vu le pistolet de Whelan.

Je n'ai jamais eu avec Whelan de conversation au sujet du meurtre, après sa visite chez ma mère. Je suis de la Société St. Patrice. Whelan fut élu *marshall* pour la fête du 17 mars dernier. Whelan était un grand admirateur de M. McGee. Ma mère reçoit le journal l'*Irish People*. Je n'ai jamais été que pendant dix mois aux Etats-Unis.

A M. M. C. Cameron : — D'après ce que Whelan dit à ma mère, je n'avais aucune raison de le soupçonner du meurtre.

Je suis certain que le prisonnier avait l'air assoupi durant la séance, comme bien d'autres, du reste.

Alfred BROWN, interrogé par M. M. C. Cameron :—Je tiens un magasin de provisions qui est contigu au bloc de M. G. E. Desbarats. Il y a une porte-cochère (*archway*) entre mon magasin et celui du Dr. Brown, pharmacien. La porte-cochère était fermée, mais je ne sais pas si une petite porte qui en fait partie était aussi fermée. Ceci est l'affaire de mes commis Roberts et McKillar, qui sont actuellement à Napean. Au fond de la cour en arrière de mon magasin, il y a un hangar, et on ne peut sortir de la cour par là qu'en passant par-dessus le hangar.

M. M. C. Cameron dit que, selon toutes les apparences, la porte-cochère et la petite porte étaient fermées ce soir-là. M. Cameron ne transquestionne pas le témoin.

William MITCHELL, appelé, ne répond pas. Mitchell est la personne qui a été arrêtée vers la même époque que Whelan et les autres prisonniers actuellement en prévention pour le meurtre de M. McGee. Mitchell a été relâché, mais il était à la prison lorsqu'a eu lieu la fameuse conversation entre Whelan et Doyle, conversation dans laquelle Whelan aurait dit : "J'ai tué McGee comme un chien." La défense tient beaucoup à ce témoignage et produit un affidavit de M. J. O'Farrell d'après lequel affidavit le témoin a été mandé de Cincinnati par télégraphe. Il s'est mis en route, mais a manqué le train à Cobourg et ne pourra être ici que demain (samedi) à 10 heures.

Son Honneur le juge veut bien remettre la cause jusqu'à l'arrivée du témoin, tout en faisant observer aux avocats de la défense qu'ils auraient dû prendre leurs précautions à cet égard et qu'ils ne doivent point considérer comme un précédent la concession qu'il (le juge) leur fait en différant la cause selon leur désir.

L'hon. J. H. Cameron demande alors que deux personnes soient nommées pour aller montrer aux jurés les diverses localités mentionnées dans les dépositions, (la maison Trotter, celle de Brown, la galerie du Parlement, etc., etc.) Le schérif et M. J. Kennedy, avocat, sont nommés à cet effet, et les jurés ont fait cette visite après leur dîner.

Vers 2 heures, Whelan est reconduit en prison, et une autre affaire est appelée, celle de Robert Hamilton, accusé du meurtre de George Brownlee, au village de Richmond.

—

Samedi, 12 septembre,
10h. A. M.

Il n'est guères possible que le témoin Mitchell soit examiné avant midi. Par conséquent, je ne pourrai vous parler de sa déposition que dans ma lettre de lundi.

On ne croit pas que l'affaire se termine aujourd'hui, car les discours de la défense et le réquisitoire (*charge*) de M. J. O'Reilly devront durer longtemps. On admire beaucoup la manière dont M. O'Reilly a conduit tout le procès. Le tact, la persévérance, les connaissances légales dont M. O'Reilly a fait preuve, le travail énorme qu'a dû lui causer l'étude de cette cause, rangent désormais ce monsieur parmi les premiers avocats du pays. Vous savez peut-être que c'est un élève de Sir John A. McDonald, dont il a été ou est même encore l'associé.

L'homme proéminent, du côté de la défense, est l'hon. J. H. Cameron. Il est à la cour ce que vous avez pu le voir en parlement : calme, poli, s'exprimant avec une élégance que l'on pourrait croire, au premier abord, de la recherche.

M. J. O'Reilly et lui font des prodiges de sagacité et de présence d'esprit dans l'interrogatoire des témoins. En deux mots, c'est une belle joûte : il est malheureux que la vie d'un homme en soit le prix. Le monde est ainsi fait qu'on ne pourra jamais abolir la peine de mort qu'à une condition : c'est, suivant l'heureuse expression d'Alphonse Karr, " que Messieurs les assassins commencent eux-mêmes à l'abolir. "

—

SIXIÈME JOUR.

Ottawa, le 12 sept., 1868.

L'affluence est encore plus considérable à la cour que les jours précédents. Lady MacDonald est présente avec trente dames, — au moins, — de la meilleure société. L'hon. Stewart Campbell, M. P., arrivé en cette ville hier, est aussi présent. Un cas d'assaut et batterie occupe la première partie de la séance.

Vers onze heures, le témoin William Mitchell, arrivé par le train de 10 h., fait son entrée et, interrogé par M. M. C. Cameron, il dit :

Je demeure à Toronto. J'arrive de Cincinnati. Je me rappelle le meurtre de M. McGee ; j'étais à Ottawa. J'ai habité Toronto pendant 18 ans. Je tenais une épicerie et j'ai été conducteur de la malle sur le chemin de fer "Great Northern." Je travaillais à Ottawa lorsque M. McGee fut assassiné. Je fus arrêté sous l'accusation de fénianisme. J'ai été en prison quinze jours. Pendant que j'étais en prison, j'ai entendu une conversation entre Doyle et Whelan.

Je ne me rappelle pas la date. Ils parlaient d'un nommé Turner qui avait témoigné contre eux à la cour de police. Il était 5 ou 6 heures de l'après-midi. J'étais dans une cellule donnant sur le corridor voisin. J'entendis distinctement ce qui se disait dans l'autre corridor.

J'ai vu Whelan et Doyle le jour où Whelan fut arrêté. Je fus mis dans le même corridor qu'eux, puis séparé d'eux. J'ai entendu Doyle demander à une personne comment elle était ce jour-là. Cette personne répondit : " D......nt mal, " et la même personne ajouta qu'un nommé Turner avait fait une bien mauvaise déposition contre eux. " Mais, ajouta-t-elle, si j'ai un bon jury, tout ira bien. " Cette personne était Whelan.

Un jeune homme du nom de Slattery, lui fit les mêmes questions et il fit les mêmes réponses. Slattery dit que Mitchell était enfermé avec lui. Whelan dit : "Le pauvre diable ! " Immédiatement après cela, Whelan commença à chanter et à danser. La conversation ne dura pas plus de dix ou douze minutes, j'en suis bien sûr. Je n'ai jamais entendu Whelan parler de M. T. D. McGee. Je ne l'ai jamais entendu dire qu'il " avait tué M. McGee comme un chien. " Il a dit seulement que Turner avait donné un bien mauvais témoignage contre Doyle et lui.

Je quittai l'emploi du chemin de fer du Nord, parce que, à la suite de l'invasion fénienne, on voulut me faire prêter le serment d'allégeance et j'ai refusé. Je fus congédié à cause de ce refus. Je n'étais ni ne suis en aucune manière affilié à la société fénienne, mais je refusai le serment parce qu'on ne l'exigeait pas des autres employés de la ligne. (murmures dans la salle.)

A M. J. O'Reilly :—Je me tenais debout près de la barrière, entre 5 et 6 heures, lorsque j'entendis la conversation dont j'ai parlé. Je fus ramené dans ma cellule à 6

heures. La conversation a nécessairement dû avoir lieu avant 6 heures parce que tous les prisonniers sont renfermés à 6 heures. De ma cellule, je n'ai entendu aucune conversation. Lorsque j'entendis la conversation dont j'ai parlé, Slattery était avec moi dans le corridor. Doyle et Whelan étaient dans l'autre corridor. Après la conversation, j'entendis Whelan chanter. Je ne me rappelle pas ce qu'il chantait. Je ne me souviens aucunement lui avoir entendu dire qu'il *avait tué M. McGee comme un chien.* Je n'applaudis pas la chanson de Whelan, mais quelques autres des prisonniers l'applaudirent. De la place où je me tenais, à la barrière, je pouvais très-bien entendre la conversation qui se tenait dans le corridor. Il y a quinze jours, je suis allé travailler à Cincinnati et j'ai laissé ma famille à Toronto. Jeudi dernier, j'ai reçu de M. O'Donoghue un télégramme me demandant de descendre à Ottawa pour donner ma déposition. Mes dépenses devaient m'être payées, c'était la première condition. A Cobourg, j'ai manqué le train et ne suis arrivé ici qu'à 10 heures ce matin. Je n'ai point vu M. O'Farrell à Prescott. Il est venu au devant de moi à Kemptville. En arrivant ici, je n'ai vu aucun des témoins que je connais.

En arrivant ici, j'ai trouvé à la station M. Egleson, junior. Nous avons pris une voiture pour nous rendre à la cour.—Je me rappelle très-bien l'heure à laquelle eut lieu la conversation ; tous les prisonniers furent enfermés immédiatement après.

Alex. Powell, interrogé par M. J. O'Reilly : (*Rebutting testimony.*)

Je suis directeur de la prison du comté de Carleton. Je me rappelle très-bien la soirée du 16 avril. J'enfermai tous les prisonniers vers 5 heures et demie P. M. C'était un peu plus tôt que de coutume, mais mon but était de donner, ce soir-là, une mission spéciale à Cullen et Hess, ce qui fut fait. Whelan, le prisonnier à la barre, fut enfermé en même temps que les autres ; je suis sûr de cela, bien que je n'en aie point pris de note écrite.

A M. M. C. Cameron :—Le prisonnier revint de la Cour un peu avant 5 heures. J'allai avec Cullen et Hess pour leur indiquer le service spécial que je leur demandais. Je me rappelle que Mitchell et Slattery étaient dans l'autre corridor. Il y avait 4 ou 5 prisonniers dans ce corridor. Je causai un instant avec Mitchell mais je ne me rappelle pas ce que je lui dis. Je souhaitai le bonsoir à Slattery et Mitchell. J'enfermai tous les prisonniers à 5 heures 30 minutes P. M., dans l'intention de poster Cullen et Hess. J'ai fait cela de moi-même ; personne ne m'avait donné d'instructions à cet égard et ce n'est environ que huit jours après que le schérif en a entendu parler et a pris une minute de la conversation. Je n'avais pas Cullen et Hess à la prison tous les jours. Je fis venir Cullen et Hess ce jour-là parce que j'avais remarqué que le prisonnier chantait une chanson dans laquelle il était fait allusion à M. McGee. Ici le témoin récite des rimes dans lesquelles le nom de M. McGee est, en effet, mentionné, et que voici : " It was with the greatest of glee I heard of the death of the bloody traitor D'Arcy McGee." " C'est avec le plus grand plaisir que j'ai appris la mort du *traître* D'Arcy McGee. " Je pris note de ces rimes immédiatement après les avoir entendues.

C'est ma femme qui les écrivit sous ma dictée. Je fis venir Cullen, sûr qu'il en entendrait plus que moi. Whelan chantait d'autres chansons irlandaises que je ne me rappelle pas.

A M. J. O'Reilly :—Il y a un McKenzie en prison, mais je ne sais pas qui il est. Ce n'est pas le savant avocat de la défense. (rires.) Je crois que Cullen a été mis aux aguets le jour même où le prisonnier fut examiné. Le schérif prit, quelques jours plus tard, une minute de la conversation entendue.

Wm. McEwan, interrogé par M. J. O'Reilly :

Je suis guichetier de cette prison. Je me rappelle le jour où Hess et Cullen furent postés dans le corridor avec des ordres spéciaux. Les prisonniers furent enfermés à 5h. 30 P. M., un peu plus tôt que de coutume.

A l'hon. J. H. Cameron :—Je ne me rappelle pas à quelle heure le prisonnier revint de la cour. Je me rappelle que Cullen et Hess furent postés dans le corridor avec des ordres spéciaux.

W. H. Fall, examiné par M. J. O'Reilly :

J'ai été envoyé hier à l'hôtel Russell pour m'assurer si l'on pouvait, du passage au pied de l'escalier, entendre une conversation tenue dans la *glass-pantry*. L'agent de police secrète Cullen, M. Dawson et M. Bernard m'accompagnaient. J'entrai dans la *glass-pantry* et me mis à me laver les mains, jouant ainsi le rôle de Turner. Cul-

len et M. Bernard se mirent dans le passage, au pied de l'escalier, et se parlèrent en se servant des expressions attribuées par Turner à Whelan et Doyle. Cullen représentait Whelan et M. Bernard Doyle. La porte de la *glass-pantry* était entr'ouverte d'environ dix-huit pouces. MM. Cullen et Bernard parlaient à voix basse et j'entendis très-bien ce qu'ils disaient. J'aurais pu voir à travers les fentes de la porte, mais je n'ai pas regardé :

A. MM. C. Cameron :—Je n'ai pas touché la porte ; je l'ai laissée comme Cullen l'avait placée. Je n'ai pas regardé par la fente de la porte, mais je savais qui était dans le passage.

L'agent de police CULLEN interrogé par M. J. O'Reilly, confirme tous les détails donnés par le témoin précédent au sujet de l'expérience faite à l'hôtel Russell. M. M. C. Cameron le transquestionne, et il réitère les mêmes assertions. M. S. Bernard confirme les dépositions des deux témoins précédents au sujet de cettte expérience.

EDM. J. O'NEIL, agent de police secrète à Ottawa, interrogé par M. J. O'Reilly :

Le 7 avril, à 2 heures du matin, le constable Pinard vint me chercher pour prendre charge du corps de M. McGee. Je demeure à un mille environ de l'hôtel Russell. En approchant de la maison Trotter, j'ai remarqué deux portes-cochères (*gate-ways*) qui étaient ouvertes.

(Les MM. Cameron s'opposent à cette dernière question.)

Le DR. HILL, interrogé par M. J. O'Reilly :

Je suis médecin-consultant de l'hôpital des Sœurs-Grises. Je me rappelle que le 19 février, Euphémie Lafosse fut reçue à l'hôpital. Elle avait, au bras, une blessure provenant d'un coup de pistolet.

Daniel BUCK, interrogé par M. J. O'Reilly :

Je pensionnais à la Revere House durant le mois d'avril dernier. J'y ai connu Turner qui était garçon - en - chef, (*Head-Waiter.*) Je l'ai vu à la " Revere House " le matin du meurtre de M. McGee. Entre midi et 1 heure, ce même jour, il était là faisant son service. Le matin, à 7 heures, je l'ai vu aussi au moment où je revenais de voir le corps de M. McGee. Dans l'après-midi du même jour, je l'ai vu faisant son service.

M. W. H. SANGER, interrogé par M. J. O'Reilly ;

Je suis un des propriétaires de la " Revere House. " Je connais Turner ; je l'ai employé comme garçon-chef au mois d'avril dernier. Je pense qu'il était de service, le mardi et le mercredi qui suivirent la mort de M. McGee, mais je ne pourrais pas le jurer. Turner ne m'avertit pas qu'il sortait. Son ouvrage est généralement fini vers 2 ou 3 heures de l'après-midi. Je ne pourrais jurer s'il était à la maison le mardi, 7 avril, à 2 heures.

A moins qu'il ne survienne des complications bien imprévues, la précédente déposition sera la dernière en duplique, (*rebutting.*)

Samedi, 12 sept., 5 h. P. M.

Vers 2h., au moment où l'hon. J. H. Cameron se préparait à faire son plaidoyer, Son Honneur le Juge Richards a fait observer que si les plaidoyers et le résumé (*charge*) étaient terminés aujourd'hui, les jurés se trouveraient enfermés toute la journée de dimanche sans qu'on puisse même leur porter leurs repas, et il a décidé de remettre les plaidoyers à lundi. Cette décision a causé un grand désappointement parmi les auditeurs et dans le public, qui s'en console en écoutant les mille et une rumeurs qui circulent.

Depuis hier matin, une foule nombreuse va visiter la porte d'un hôtel (le *British Lion Hotel*), situé dans la rue Sparks, du même côté que l'établissement de M. G. E. Desbarats, et quatre ou cinq maisons plus haut, en venant de l'hôtel Russell. Dans la partie supérieure de cette porte, on vient de découvrir une balle. L'hôtel en question se trouve sur le trajet que devait orninairement suivre ce pauvre M. McGee en se rendant à la maison Trotter. De plus, au mois d'avril dernier, le lot faisant face au " British Lion Hotel, " et voisin du bureau du *Times* et de l'épicerie des MM. Bate, était vacant ; on y commence la construction d'un magasin. Or, j'ai très-bien vu moi-même, en examinant la direction suivant laquelle la balle était entrée dans la porte, j'ai très-bien vu qu'elle a dû être tirée du coin de l'épicerie de Bate, par une personne postée sur le lot vacant. Quelques personnes prétendent qu'on aurait tiré une première fois sur M. McGee trois ou quatre jours avant sa cruelle mort et qu'on l'aurait manqué. Il est bien surprenant que M. McGee n'en ait rien dit. Mais l'on sait qu'il faisait malheureusement trop peu de cas des menaces dont il était l'objet,

Il est encore plus surprenant que la police n'ait jamais rien dit de ce coup de feu. Mais, à Ottawa, comme dans un trop grand nombre d'autres villes, la police est rarement où l'on aurait besoin de la trouver. Expliquera-t-on jamais par qui cette balle a été envoyée là? C'est ce que dira l'avenir. En tout cas, ce fait mérite d'être noté, et tout ce que je vous mentionne ici de l'existence et de la position de la balle dans la porte est en tous points exact: j'ai vu et examiné moi-même tous les détails.

Je vous ai écrit, l'autre jour, que Pat. Buckley et John Doyle seraient mis en accusation. C'est aujourd'hui, vers 4h. P. M., que le grand jury a rapporté un verdict dans ce sens: Pat. Buckley est accusé "d'avoir conseillé et aidé Whelan dans l'accomplissement du meurtre du 7 avril dernier." Même verdict pour Doyle. Ces deux affaires sont pour le prochain terme.

—

Lundi matin, à 8h.

Mardi matin, (demain,) je mettrai à la poste une analyse complète des plaidoyers de MM. O'Reilly et H. Cameron, et de l'allocution du juge. Les rapporteurs de journaux anglais renoncent à envoyer par le télégraphe le texte mot-à-mot de ces trois discours, qui vont durer, ensemble, de 4 à 6 heures; ils n'enverront, comme moi, qu'une analyse détaillée.

Quel sera le sort de Whelan? Vous le saurez peut-être, par le télégraphe, avant de recevoir la présente lettre. La défense a éprouvé une forte déception dans le témoignage de William Mitchell. On prétend qu'elle va faire de grands efforts d'éloquence contre le témoignage de Reuben Wade.

Dans le cas où Whelan serait trouvé coupable,—(ce qui me semble être l'opinion prédominante dans le public,)—la défense veut, dit-on, attaquer la décision du juge relativement au juré Kavanagh, et obtenir un nouveau procès. Dans ce nouveau procès, la défense espérerait prouver que Whelan n'est coupable que de conspiration pour meurtre, (*conspiracy to murder.*) Je vous ai déjà mentionné cette rumeur qui semble se confirmer. Dans mon humble opinion, ce sera là une manœuvre peu heureuse pour la défense, parce que Son Honneur le juge a bien pris ses précautions. La poursuite voulait récuser le juré Hodgins et le juge a donné, pour ce juré, une décision analogue à celle qui concerne Kavanagh; décision qui répondait au vœu de la défense. On verra.

Vous vous rappelez sans doute le Juge Richards, alors qu'il était membre du parlement. Il ne s'est jamais fait remarquer par une grande éloquence, mais la clarté et la précision ont toujours été les deux grandes qualités de ses discours.

On croit que le résumé qu'il fera de la cause sera très-complet et très-clair. Il n'a cessé de prendre des notes, depuis le matin jusqu'au soir durant tout le procès.

Le *Times* de ce matin annonce que Son Honneur le Juge Richards ouvre la cour d'assises à l'Orignal, mercredi prochain; par suite, le verdict et la sentence de Whelan seront rendus aujourd'hui ou demain dans la matinée au plus tard.

—

SEPTIÈME JOUR.

Ottawa, le 14 septembre 1868,
10 heures, A M.

L'affluence est encore plus considérable que les jours précédents. Les dames sont en très-grand nombre.

A 9 heures 35 minutes du matin, l'hon. J. H. Cameron commence son plaidoyer.

En voici l'analyse complète:

Plaise à Votre Honneur,
Messieurs les jurés,

Durant une longue expérience au barreau, je ne me suis jamais trouvé dans des circonstances aussi solennelles qu'aujourd'hui.

L'homme qui a été tué occupait une position proéminente dans le pays.

Il m'est permis de croire, en conséquence, que la presse et l'opinion publique ont pu exercer une grande influence sur vous. L'opinion publique a même semblé vouloir s'appesantir sur l'honorable juge qui préside les assises et sur moi qui ai entrepris de conduire la défense parce que j'ai lieu de croire le prisonnier innocent. Mais, suivant la loi, le jury ne peut donner son verdict que d'après la comparaison des témoignages. Fort de la responsabilité que j'ai assumée et confiant dans votre intelligence de toute la cause, je m'adresse à vous, MM. les jurés, sachant que vous accomplirez votre devoir et me seconderez dans la pénible tâche que j'ai entreprise. Je n'ai pas hésité à entreprendre cette tâche parce que, d'après les dépositions que j'ai entendues moi-même, je crois le prisonnier innocent. Cependant, d'après les témoignages qui ont été entendus, je crois devoir vous dire que l'opinion publique a été vivement impressionnée du fait qu'un avocat, comparativement jeune au barreau, est venu défendre cette cause contre trois avocats plus anciens que lui.

La poursuite a prétendu que le crime, évidemment commis le 7 avril dernier, était l'œuvre du prisonnier délégué par l'association fénienne. Que

M. McGee ait été assassiné, nous l'admettons comme la poursuite. Mais que ce soit le prisonnier à la barre qui ait commis ce crime, c'est ce que nous refusons d'admettre. Pourquoi le prisonnier est-il accusé spécialement de ce meurtre, alors que, dans tous les pays, beaucoup de citoyens étaient accusés de fénianisme ?

Messieurs les jurés, il a été commis, le 7 avril, un crime, un crime affreux et barbare : il faut que justice soit faite. Mais la justice n'est pas la vengeance, et vous avez devant vous toutes les preuves nécessaires pour rendre un verdict équitable. Vous aurez d'abord à examiner si les motifs attribués au prisonnier par la poursuite sont bien réels. Pour moi, je sais bien qu'à l'époque du meurtre, l'organisation fénienne s'agitait et menaçait beaucoup la tranquillité du pays. Mais on n'a point suffisamment prouvé que le prisonnier était l'émissaire de cette association.

La preuve comprend trois phases distinctes : 1. preuve collatérale ; 2. preuve directe ; 3. aveux prétendus de l'accusé.

Certains légistes attachent une très-grande importance à la preuve collatérale ; d'autres prétendent qu'il ne faut accepter cette preuve qu'avec la plus grande défiance. Je vais vous citer plusieurs cas où cette preuve a amené la condamnation de malheureux reconnus plus tard,—souvent trop tard,—innocents.

[Ici l'hon. monsieur fait de longues citations.]

On vous a dit que le prisonnier était à la chambre le soir du meurtre. On vous a décrit ses allées et venues. On vous a dit qu'il était rentré tard chez lui. Mais, ce soir-là, combien de personnes se sont trouvées dans le même cas ? Une multitude contre laquelle on n'a songé à porter aucune accusation.

Les actes attribués au prisonnier durant cette soirée auraient pu être également attribués à quarante ou cinquante autres personnes. J'en viens aux dépositions des témoins Faulkner, Wade, Inglis et Turner. Elles ont trait surtout aux menaces proférées par le prisonnier contre M. McGee. Mais qui de vous, MM. les jurés, ne sait qu'en temps d'élection bien des gens se permettent des paroles violentes ? Et quelle garantie vous a-t-on donnée de la moralité des témoins Wade et Turner surtout ? Aucune, messieurs, aucune.

A mes yeux, ces deux témoins ne sont que des aventuriers d'une moralité très-discutable. On vous a dit que le prisonnier avait acheté un pistolet et était allé s'exercer au tir, à un pique-nique dans le voisinage de Montréal ; mais on ne vous a donné aucune preuve ni de l'achat du pistolet ni du fait que le prisonnier s'était exercé au tir. Pourquoi taire cette preuve si on la connaît ?

Voilà pour la preuve collatérale. J'en viens à la preuve directe. Elle repose toute sur la déposition d'un Canadien-Français, du nom de J. B. Lacroix.

Remarquez, dans cette déposition, que le témoin dit qu'en revenant de la Chaudière et remontant la rue Wellington, *il n'a rencontré personne.* Or, s'il était dans la rue Wellington à l'heure qu'il indique, il a dû, d'après les témoignages que vous avez entendus, rencontrer le messager McCarthy qui descendait cette rue précisément à l'heure indiquée par Lacroix.

Remarquez aussi que le témoin, en continuant le long de la rue Sparks, dit n'avoir pas rencontré de voiture, et que, d'après l'heure indiquée par le cocher Downes, celui-ci revenait par la rue Sparks, conduisant une des voitures de Buckley, précisément à l'heure où le témoin devait aussi se trouver vers cet endroit de la rue Sparks.

Mais ce qui devra surtout vous frapper dans la déposition de Lacroix, c'est qu'il a vu, dit-il, un homme tué sous ses yeux, tué d'une manière lâche et cruelle et il n'a pas soufflé mot ; il n'est pas allé porter secours à la victime, il n'a pas donné l'alarme. Il est impossible de concevoir une pareille lâcheté ! Aussi nous vous avons fait entendre de nombreux témoins qui donnent un bien mauvais caractère à Lacroix.

La poursuite a voulu prouver qu'un des canons du pistolet de Whelan avait été trouvé fraîchement chargé avec une cartouche qui n'était pas faite pour le canon que je viens de mentionner et qui y a laissé une marque tout autour. Voilà le pistolet, voilà une cartouche, vous essaierez vous-mêmes de faire l'expérience et vous tournerez la balle aussi longtemps que vous voudrez dans le canon du pistolet sans y laisser de marque. Cette marque existait donc auparavant.

Maintenant qu'a fait le prisonnnier, le soir du meurtre ? Il s'est rendu tranquillement chez lui, vous en avez eu la preuve. En prison, il n'a pas hésité à reconnaître M. John McGee, il n'a pas nié sa visite chez l'hon. T. D. McGee le jour de l'an. Est-ce ainsi qu'aurait agi un homme réellement coupable ?

Quant à la prétendne confession de Whelan, n'accueillez les dépositions à charge qu'avec les plus grandes précautions. Que d'innocents ont été victimes de pareilles dépositions ! Je viens vous en citer plusieurs cas. — (Ici l'hon. Monsieur fait plusieurs citations). Enfin, MM. les jurés, pourquoi la poursuite n'a-t-elle pas fait comparaître Doyle ? Doyle qui, d'après le savant avocat de la Couronne, a été longtemps le confident intime du prisonnier ? — Vous serez surpris, comme moi, de cette réserve de la couronne.

Je ne fatiguerai pas plus longtemps votre attention, MM. les jurés. Souvenez-vous encore que la justice n'est pas la vengeance et ne condamnez le prisonnier que sur des preuves claires et indiscutables. J'ai fait mon devoir, je vous ai démontré comment et pourquoi je suis arrivé à me convaincre de l'innocence du prisonnier, innocence qu'il m'a jurée lui-même. (Sensation.) Faites maintenant votre devoir, MM. les jurés, et que Dieu vous soit en aide.

Vers midi, M. J. O'Reilly commence son réquisitoire :

Plaise à Votre Honneur,

MM. les jurés,

Mon honorable ami, M. J. H. Cameron, a bien voulu admettre que, dans cette cause, tous les moyens avaient été pris de rendre justice au prisonnier. Je sais que, de son côté, il n'a rien négligé à cet égard et, pour ma part, j'en ai fait autant. Vous venez d'entendre un éloquent discours de l'avocat de la défense. Mais que ces éloquentes paroles, MM. les jurés, ne détournent pas votre attention des faits. Mon honorable ami a parlé de « préjugés. » Ah ! S'il y a eu des préjugés, dans le public ou dans les témoignages, ces préjugés n'étaient autre chose que l'horreur du crime accompli. Le public attend, avec anxiété, que

justice soit rendue ; il attend cela de vous, MM. les jurés.

Je me bornerai à vous récapituler les faits. Je n'ai pas besoin de vous dire qui était M. McGee et les regrets universels qu'il a laissés dans le pays. On vous dira qu'en condamnant le prisonnier, vous enlèverez un homme à l'affection de son épouse et de ses amis. Mais celui que le Canada pleure a laissé également une épouse affectionnée, et des enfants tendrement aimés auxquels il a été ravi de la manière la plus cruelle. On vous dira que le prisonnier est dans la fleur de l'âge. Pauvre M. McGee, il était, aussi lui, dans la fleur de l'âge et dans toute la splendeur de son talent.

Suivons un peu les traces du prisonnier depuis la première fois que nous en avons entendu parler.

Nous le trouvons à Québec exerçant le métier de tailleur et engagé dans une compagnie de cavalerie volontaire.

Deux ans plus tard, nous le trouvons à Montréal où il se donne le nom de Sullivan.

Au mois de septembre dernier, avait lieu l'élection de M. McGee dont l'adversaire était M. Devlin. Le prisonnier est très-excité durant cette élection.

Il est assez ordinaire que des gens se montent la tête durant une élection mais il y a loin de là au langage tenu par le prisonnier tel que rapporté par les témoins Faulkner, Turner et Wade.

Il appelle M. McGee " traître ", il dit qu'il mériterait (M. McGee) d'être " tué comme un chien ". Le prisonnier porte constamment un pistolet sur lui. Il l'emporte à un pique-nique et là il s'exerce au tir.

Il dit devant le témoin Inglis, que " M. McGee bien qu'élu ne prendra pas son siége en chambre et du moins ne règnera pas longtemps. Qui l'en empêchera, lui demanda Inglis ?—*Moi, si personne ne s'en charge*, répondit-il. Le prisonnier est encore plus explicite avec Turner dont il avait fait son ami intime, puisque vous avez vu une photographie où Turner et le prisonnier sont ensemble.

C'est à Turner que le prisonnier dit « qu'il brûlerait la cervelle de ce s......é *salaud de McGee.* » Le prisonnier répète sans cesse ses menaces comme s'il était constamment préoccupé de l'idée de tuer M. McGee. Il dit un jour à sa femme qu'il tuera M. McGee dont il lisait un discours contre le fénianisme. Il quitte sa maison et ne revient que deux jours plus tard et dit qu'il est allé chez M. McGee. Il dit, devant d'autres témoins, que M. McGee a eu de la chance que sa maison n'ait pas été brûlée la nuit du jour de l'an. Ces menaces répétées ne dénotent-elles pas, chez le prisonnier, un projet bien arrêté d'assassiner M. McGee ? Le témoignage du témoin Wade vous a en outre démontré l'existence d'un complot politique contre la vie de M. McGee.

Le prisonnier, portant alors le nom de Smith, est désigné pour commettre le crime. Nous n'avons pas encore le fil de cette conspiration, mais Dieu m'est témoin que s'il y a possibilité de la découvrir, je la découvrirai pour la paix et l'honneur du Canada. Le jour de l'an, alors que tous les cœurs sont ouverts à la réconciliation et à des sentiments de paix, le prisonnier, sa haine dans le cœur, va frapper, vers 2 heures du matin, à la porte de M. McGee. Celui-ci le fait introduire, mais en disant à son frère John McGee : « Reste près de moi. » M. McGee, à 2h. 20m. du matin, remet une lettre au prisonnier pour le chef de police ; celui-ci ne la reçoit qu'à 4h. 45m. Or, le prisonnier, habitué aux élections, connaissait parfaitement toutes les stations de police de Montréal. Ce retard et toutes les démarches antérieures pouvaient-ils avoir un bon but, je vous le demande, MM. les jurés ? De retour à Ottawa, Whelan rencontre Doyle qui lui demande si, à Montréal, il (Whelan) était allé chez M. McGee. Or, jusqu'à présent, la déposition de Turner n'a pas été ébranlée. Whelan suit M. McGee de Montréal à Ottawa, et d'Ottawa à Montréal, et il se trouve à Ottawa lorsque M. McGee y arrive lui-même pour la seconde partie de la session. Il demeure chez une dame Murphy, puis chez un nommé Michael Starr. Il a toujours un pistolet sur lui, dans un tiroir, dans son lit ou sur une chaise. Il le porte même au parlement, cela vous a été prouvé. Or, pourquoi ? Pourquoi quitte-t-il sa femme à Montréal ? Les gens de sa classe et de sa profession ne sont généralement pas des voyageurs armés de cette espèce.

Continuons à suivre le prisonnier : M. McGee est à la chambre, le 6 avril dernier. Whelan y est aussi. Il arrive à 9 heures, il est très-agité. Il n'est pas seul ; il a quatre compagnons. M. McGee parle, il défend la mission du Dr. Tupper et l'union des provinces, il est plus éloquent que jamais. Le prisonnier n'est pas ému de son éloquence. Il le guette, il le traque partout. M. McGee va un instant à la bibliothèque. Le prisonnier le suit et l'épie dans le passage. Il l'épie à l'entrée principale du parlement lorsque la chambre est ajournée. Et il est seul, notez bien cela. Le témoin Downes a déclaré que Whelan avait quitté la chambre avant tous les autres spectateurs. Je vous prie de noter ce détail.

M. McGee pensionnait chez Mme. Trotter. Le prisonnier se rend tard à l'hôtel tenu par cette dame, probablement pour guetter M. McGee. Il prend tous les prétextes pour entrer dans la maison et y rester le plus longtemps possible. Il fait la même chose à l'hôtel McKenna. Pourquoi veille-t-il si tard ? Il peut rentrer à toute heure à sa maison de pension, chez Starr. Vous avez eu cette assurance de la servante Eliza Tierney qui vous a dit que jamais la porte en arrière n'était fermée. Remarquez aussi qu'en sortant du parlement, il ne suit pas les personnes qui vont à la basse-ville où il demeure lui-même, mais qu'il marche en tête des personnes qui se rendent à la haute-ville où demeurait M. McGee. A-t-il suivi M. McGee jusqu'à la porte de Mme. Trotter ? Les pas hâtifs, les coups précipités que Mme. Trotter a entendus étaient-ils les pas de M. McGee, étaient-ils des coups frappés par lui pour entrer vite afin d'éviter le coup fatal qu'il voyait le menacer ? Dieu le sait ! Dieu a vu le meurtrier, et le pauvre M. McGee l'a vu aussi !

J'en viens à la déposition du témoin Lacroix. La défense a dit qu'il était ignorant et a voulu prouver que c'était un *vantard* et un menteur. Ignorant, je le veux bien. Lacroix appartient à la basse classe parmi les Canadiens-français. Mais si menteur qu'il soit, il n'aurait pu donner une déposition aussi logique et aussi bien suivie que la sienne, à moins d'être un homme excessivement habile, que dis-je ? un homme de la plus grande instruction et de la plus grande sagacité. Il a très-bien rendu compte de sa présence sur les « flats ; » il allait pour louer une maison et, en effet, il a déménagé le lendemain. La défense n'a aucunement prouvé qu'il n'était pas allé sur les « flats. » Vous avez tous remarqué, comme moi, la logique inflexible de son récit. Mais pourquoi, dit la défense, Lacroix n'a-t-il pas crié lorsqu'il a entendu le coup de feu et vu M. McGee

tomber ? Que chacun de vous, MM. les jurés, se mette à la place de Lacroix. Supposez-vous à New-York ou à Philadelphie en pareille occurrence. Resteriez-vous sur le théâtre du crime au risque d'être vous-mêmes accusés d'avoir commis le meurtre ?

Ajoutez que Lacroix est le type du Canadien de la basse classe, qu'il est ignorant et timide. Quant à l'accusation de *vantard* et de menteur portée contre Lacroix par des témoins qui avaient la Sainte Bible dans une main et un billet de cinq piastres dans l'autre, vous me permettrez de ne pas m'y arrêter. Je vous rappellerai encore, à propos du témoin Lacroix, qu'il a été vu le matin du meurtre, vers 2. 20 heures, se rendant tranquillement chez lui. Dans l'examen des objets trouvés sur Whelan vous avez remarqué un pistolet dont un des canons était déchargé. La balle trouvée sous la porte de la maison Trotter s'ajuste exactement au canon du pistolet.

Lacroix a décrit comment M. McGee était tombé. Son témoignage est corroboré par celui de Madame Trotter. Oh ! c'est bien la Providence qui a envoyé ce pauvre habitant Canadien sur la route du meurtrier ! Le savant avocat de la défense a voulu prouver, en vous citant de savants auteurs, qu'on ne devait pas se fier aux témoignages reposant sur des conversations entendues. Or, tout ce qu'il vous a cité a trait à des phrases détachées ; mais il s'agit ici d'une conversation suivie et si, en en rendant compte, l'officier de police Cullen s'est parjuré, pourquoi n'en pas dire autant de tous les témoins de la poursuite ? Si tous les témoins se sont parjurés, que le sang innocent retombe sur eux !

(Ici M. O'Reilly lit toute la conversation telle que rédigée par le schérif sous la dictée de Cullen.)

Il continue :

Observez ceci, MM. les jurés : Dans cette conversation, Whelan dit :—« Nous étions trois, l'un ici, l'autre là : j'ai tué celui-ci comme un chien. » Quelle est cette troisième personne ?—Nous n'en savons rien, mais le doigt de la justice saura la trouver, j'en ai l'espoir.

Dans cette même conversation, Whelan a dit « qu'il était désormais un grand homme et que son nom passerait à la postérité. »

Oh ! oui, le nom du meurtrier de D'Arcy McGee passera à la postérité, mais avec l'exécration universelle ! Hess et Lyttle confirment la teneur de la conversation entre Whelan et Doyle. Assumeraient-ils pareille responsabilité sans bonne cause ?

Mais pourquoi, dit l'hon. J. H. Cameron, la poursuite n'a-t-elle pas fait comparaître Doyle ?

Je réponds : Dans cette conversation dont je viens de vous parler, Doyle a dit : " Whelan, je suis fâché que tu aies fait ce coup-là ! " (parlant du meurtre de M. McGee.)

Après une semblable déclaration, si la défense avait voulu faire comparaître Doyle pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?—Elle était libre de le faire ! Il était plus facile d'appeler Doyle enfermé à quarante pas d'ici, que de faire venir Mitchell de Cincinnati.

Ici, M. J. O'Reilly fait observer aux jurés que le journal de Storr annule tout-à-fait la déposition du témoin Quinn.

Il termine par ces quelques paroles :

Vous avez un grand devoir à remplir, MM. les jurés ; vous avez entendu les témoignages et vous allez entendre le résumé de Son Honneur le Juge. Je sais que vous rendrez un verdict conforme à ce que vous dictera votre conscience. Ainsi que Dieu vous soit en aide !

—

Il est 1 heure, la Cour s'ajourne pendant 1 heure et demie, et, à la reprise de la séance, Son Honneur le Juge Richards commence à récapituler la cause.

Allocution du Juge.

Depuis 2 heures et demie jusqu'à 9 heures du soir, Son Honneur le juge résume tous les témoignages, c'est-à-dire qu'il lit, en les commentant, pour les bien expliquer, la valeur de 30 ou 35 colonnes du *Journal de Québec*. Après quoi, il prononce l'allocution suivante :

Un fait certain, d'après les dépositions, c'est que Whelan portait un pistolet. Il est certain aussi qu'il était au parlement et qu'il a suivi M. McGee, qu'il a eu le temps d'arriver près de M. McGee à l'heure du meurtre. Vous avez aussi remarqué qu'un des canons du pistolet avait été fraîchement chargé. Les témoins de la défense eux-mêmes établissent le fait. Il n'y a pas de doute que le prisonnier suivait M. McGee avec persévérance, aux environs de la pension de Mme Trotter dans les hôtels et ailleurs.

De plus, le prisonnier était dans l'habitude de parler violemment contre M. McGee. Donc il *a pu* commettre le meurtre. Les avocats de la couronne prétendent l'avoir démontré. La couronne prétend que Lacroix a vu commettre le meurtre ; la défense prétend qu'il a seulement entendu le coup de feu. Mais l'examen de la localité vous prouvera peut-être que Lacroix a dû voir le prisonnier. Vous apprécierez.

Le témoignage de Turner est aussi très-fort. Il se rappelle parfaitement tout ce qu'il a dit. Il a averti M. McGee à Montréal. L'expérience faite à l'hôtel Russell confirme aussi sa déposition. La visite de Whelan à Montréal devra aussi être l'objet de votre sérieuse attention. La conspiration signalée chez Duggan, à Montréal, est importante. Il semble que le prisonnier ait été envoyé ici par les conspirateurs.

J'en viens aux conversations des prisonniers en prison. Ils ne se croyaient pas écoutés et ils ont parlé trop librement. Il n'y a pas de doute à cela. Vous jugerez de leur conversation qui vous a été rapportée et expliquée. Souvenez-vous qu'un témoin a dit qu'il n'était pas sûr que la conversation eût trait à M. McGee. Vous pèserez les deux dépositions, comme toutes les autres. Croyez-vous le prisonnier innocent ?—Déclarez-le franchement. Le croyez-vous coupable ? Prononcez avec la même liberté. Vous avez entendu les dépositions des deux côtés. Vous leur appliquerez l'examen que je vous ai indiqué pour la conversation entre Doyle et Whelan.

Vous jugerez avec impartialité. Vous avez les dépositions devant vous. Je vous les ai expliquées, et je viens de vous dire comment vous devez les

comparer.—Retirez-vous maintenant et jugez selon votre conscience et selon la justice.

Le jury se retire.

Une grande animation règne dans la salle. Cinq minutes après que le jury est sorti, Whelan demande à son Honneur le juge la permission de se retirer. Quelques minutes plus tard, la cour est ajournée. Il est 9 h. 15 m. P. M.

—

HUITIÈME JOUR.

Ottawa, le 15 sept,
11 heures, P. M.

A 9 h. 10 m. le jury entre à la cour et rapporte un verdict de COUPABLE.

Le prisonnier ne trahit aucune émotion. Il se lève et parle en ces termes :

Plaise à Votre Honneur,
Messieurs les jurés,

J'ai été jugé et trouvé coupable du meurtre de M. McGee. Eh bien ! sur le bord de ma tombe, en présence de Dieu et des hommes, je vous déclare que je SUIS INNOCENT DE CE CRIME. On m'a accusé de fénianisme : je vous déclare que je n'ai jamais appartenu à cette société non plus qu'à L'*Hibernian Society*, à Montréal, ni à la société St. Patrice, à Ottawa. J'ai été élu *Marshall* à la dernière célébration de la St. Patrice, à Ottawa, uniquement parce que je monte assez bien à cheval. A Québec, je l'avoue, j'avais la malheureuse habitude de boire, et un jour que j'étais à la taverne, avec un nommé O'Brien, j'ai entendu celui-ci offrir $20 à un soldat de la brigade du Prince consort pour entrer dans la société fénienne. Je fus conduit devant le juge Maguire et acquitté. Je me donnai le nom de Sullivan,—qui est le nom de ma mère,—afin de ne pas voir mon propre nom affiché dans les journaux. J'ai été sergent dans la cavalerie volontaire de Québec et le capitaine Scott aurait pu rendre un bon témoignage de ma conduite et de ma moralité. Je suis connu à Québec d'une foule de personnes sous le nom de Whelan. Je quittai Québec pour me rendre à Montréal où j'ai résidé un an ou dix-huit mois. Je n'ai aucunement pris part à l'élection McGee-Devlin. Une personne d'Ottawa m'écrivit pour me demander d'agir comme clerc au poll (*scrutineer*) à cette élection. Je ne savais pas même ce qu'il entendait par *scrutineer* et je refusai. Je vins à Ottawa au mois de novembre. Je louai une maison sur le marché, avec l'intention de m'établir permanemment dans la capitale. J'écrivis à ma femme plusieurs lettres dans lesquelles je lui disais que j'irais la retrouver certainement à Montréal vers Noël. La veille de Noël, je partis d'ici par le train d'une heure. Vers minuit j'arrivai à Montréal et j'allai d'abord à la taverne de madame Scanlan, et j'y demeurai ensuite pendant quatre jours, après le premier de l'an. Le soir du jour de l'an, j'étais à boire, avec deux amis, dans une maison bien connue. De la *bar-room*, où j'étais assis, j'entendis des gens qui disaient : « c'est ce soir que la maison de McGee sera brûlée. » Je dis à l'un de mes amis que la seule chose à faire était d'aller avertir M. McGee.

En conséquence, j'allai avec mon ami chez ce Monsieur et je l'avertis. Son frère, John McGee, n'était pas là et il n'a rien entendu, c'est mon compagnon qui se nomma Smith et non pas moi. Je me nommais le moins possible parceque je savais qu'on m'avait menacé plusieurs fois et que ma vie était en danger. Deux ou trois jours après, je revins ici et me mis au travail sans songer aucunement à M. McGee. J'avais l'habitude d'aller à la chambre après ma journée. J'y étais le 6 avril au soir. Buckley me donna quatre ou cinq cartes d'entrée ce soir-là. Je suis sorti la première fois, entre 10 et 11h. Je sortis ensuite plusieurs fois pour une raison que le Dr Sweetland, qui me soigne depuis que je suis incarcéré, pourrait parfaitement expliquer. Je n'ai point fait le guet à l'entrée principale. Dans la galerie, je n'ai point fait le geste de menacer M. McGee. J'ai vu Sir John A. McDonnald quitter la chambre et monter en voiture. Je suis parti moi-même par l'allée de gauche (celle qui conduit à l'hôtel Russell et à la basse-ville,) et non par l'allée centrale. J'étais habillé tout de noir comme aujourd'hui. Je n'avais point de poche de côté à mon habit et mon pistolet était dans une poche de mon pantalon que j'avais faite exprès pour l'y mettre. Je m'en allai tout droit à ma maison de pension et y couchai. Je descendis à sept heures du matin. En allant à la chambre, le soir du meurtre, je m'arrêtai à l'hôtel Russell et je parlai à Doyle. Je lui dis que j'allais quitter l'emploi de P. A. Egleson. Il m'en dissuada en disant que c'était inutile, puisque je devais bientôt me mettre à mon compte. C'est tout ce que nous dîmes. Doyle pensionnait chez Madame McKenna et il est vrai que j'y suis allé l'attendre une fois à 2h. du matin. Je suis aussi allé quelquefois chez Mme Trotter. Mais j'ignorais complètement que M. McGee y pensionnait. Le matin du jour où je fus arrêté, je me levai à 7h et je partis sans déjeûner parceque le déjeûner n'était pas prêt. Je travaillai jusqu'à midi à un ouvrage pressé et je vins dîner à midi, à la pension. En sortant le l'atelier, j'entrai au magasin et l'on me dit que Peter Egleson était arrêté. Je voulus le voir à l'hôtel-de-ville, mais on me refusa l'entrée. J'allai ensuite chez Mme Quinn, après dîner, puis chez un tailleur voisin de Mme Trotter ; puis je retournai au travail. Ce soir-là j'allai à un meeting ; j'avais mon pistolet, les cartouches et la baguette dans les poches de mon pardessus. En revenant à ma pension, je fus arrêté par l'agent de police O'Neill. On ne me dit pourquoi l'on m'avait arrêté que deux heures après, et l'on me dit alors que le fils de Mme Trotter m'avait vu tourner le coin de l'Imprimerie de la Reine, après avoir tiré le coup. Or, cela est faux.

On a dit aussi qu'on m'avait vu entrer dans la cour de Brown, qu'on avait constaté les traces de mes pas sur la neige ; c'est encore faux et, du reste, on s'est bien gardé de produire cette preuve. Le 22 avril, on a amené le nommé Lacroix à ma cellule et il a dit en français : « *Je ne le connais pas.* » Il ne m'avait jamais vu, j'en suis bien sûr. Puis l'on me fit descendre dans l'*Office* de la prison et là, en présence de dix ou douze personnes, Lacroix à qui le schérif Powell (Dieu lui pardonne !) avait fait la leçon, dit : « c'est lui ! » Depuis ce temps, j'ai toujours été maltraité en prison. Le schérif m'a dit une fois qu'il « pourrait *rosser* (*beat*) sept féniens comme moi. » Et pourquoi tous ces mauvais traite-

ments ? Parceque je suis un Irlandais catholique et **qu'il n'y** a point de justice pour les Irlandais catholiques, parce que certaines gens sont animées contre eux des plus mauvais préjugés. Et pourtant je suis et j'ai toujours été un sujet loyal de la noble femme (la Reine) dont je vois le portrait ici audessus du siége de Votre Honneur. Je l'ai servie fidèlement pendant neuf années, dont quatre aux Indes, et je serais encore prêt à verser la dernière goutte de mon sang pour elle ! Je n'ai jamais eu de préjugés contre M. McGee. Je le reconnaissais pour un homme habile, la gloire de ses compatriotes. Je suis ici la triste victime des passions politiques et des préjugés religieux. Quant à vous, MM. les jurés, je dois et je veux vous exonérer de tout blâme. A votre place, après avoir entendu la longue suite de témoignages *fabriqués* pour ma perte j'aurais jugé comme vous. Mais où est ici la liberté dont les étrangers jouissent en Angleterre ? Elle n'existe pas ! Les passions et les préjugés feront du Canada l'enfer sur cette terre, pour les Irlandais catholiques surtout .... »

Ici Son Honneur le juge Richards arrête le prisonnier dont le langage dévergondé aurait encore pu se continuer longtemps. Puis la sentence est rendue dans les termes suivants :

« Vous avez été trouvé coupable, après un procès minutieux ; tant que vous n'avez pas été convaincu, vous étiez considéré comme non coupable, mais le jury qui vous a déclaré coupable, en s'appuyant sur les témoignages, est votre juge, et je dois vous considérer comme coupable. J'ai résidé en ce pays pendant longtemps, et j'ai plus d'expérience que vous sur l'administration de la justice, et je sais mieux de quelle manière elle est appliquée.

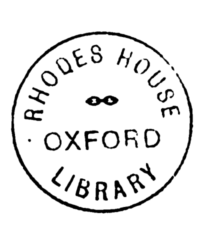
« Ici chaque individu, quelle que soit sa nationalité, quelle que soit la religion qu'il professe, est égal devant la loi. Ici, vos co-religionnaires jouissent de tous les avantages, et de l'autre côté de la rivière, ils sont non-seulement égaux aux autres mais la loi leur donne actuellement une préférence sur les autres sectes.

« J'ai entendu toutes vos paroles violentes et je comprends la terrible position où vous vous trouvez ; il y a certains faits qui n'ont pas été du tout contredits ; vous devez avoir commis le crime, et la loi dit que vous l'avez commis, et je dois vous considérer comme coupable.

« Je me bornerai à vous faire comprendre la position terrible dans laquelle vous vous êtes placé par votre caractère violent et votre impétuosité qui vous ont porté à ravir la vie d'un homme dont vous faites aujourd'hui l'éloge.

« Je vous supplie maintenant de faire votre paix avec Dieu. Cette sentence de la cour doit passer sous les yeux de ceux qui doivent la ratifier, s'ils croient le verdict du jury fondé.

« La sentence de cette Cour, c'est que vous, Patrick James Whelan, trouvé coupable du meurtre de Thomas d'Arcy McGee, soyez transporté au lieu d'où vous venez, et que jeudi, le 10e jour de décembre prochain, entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi, vous soyez conduit au lieu de l'éxécution, et que là, vous soyez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive, et que Dieu vous fasse miséricorde. »


RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY



